Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 8 SAINT-BONIFACE, JEUDI 26 MAI 1977

F.F.H.Q.—Contre l'inertie gouvernementale

NEUF PLANS D'ACTION PRÉCIS

■ Les neufs associations provinciales des francophones hors Québec ont rendu public, mercredi dernier, le deuxième tome du document intitulé "Les héritiers de Lord Durham." Ce deuxième volume contient les plans d'action des différentes associations provinciales, alors que le premier est un tableau de la situation actuelle des francophones hors Québec.

Les plans d'action ont été dévoilés au cours de conférences de presse tenues le même jour dans les neufs provinces concernées. M. André Fréchette, le nouveau président de la Société Franco-Manitobaine, parlait à Saint-Boniface au nom de la SFM, mais également de la Fédération des Francophones hors Québec. Cette opération était, en effet, coordonnée par la FFHQ qui transmettait son message par la bouche de chaque représentant provincial. Celui-ci consistait essentiellement en un constat de l'évolution des attitudes adoptées par les instances politiques à l'égard des minorités francophones et en une démonstration de l'actuelle campagne tendant à monter en épingle le prétendu sort tragique réservé aux anglophones du Québec.

Nous reviendrons plus en détail sur le plan d'action de la S.F.M. dans nos prochaines éditions.

La publication du premier volume des "Héritiers de Lord Durham" avait été entourée d'une grosse mise en scène. Elle devait produire des éclats dans la vie politique canadienne, aux dires de certains militants enthousiastes.

Ce cri des francophones hors Québec a cependant vite été couvert par des déclarations nombreuses sur le sort d'une autre minorité, celle des anglophones du Québec. A la réalité quotidiennement vécue par un million de Canadiens Français disséminés à travers le pays, on préfère les spéculations sur le sort des anglophones du Québec. Dans les discours politiques, ce sujet est actuellement plus payant.

Malgré les efforts déployés par la FFHQ, la prise de parole du 13 avril dernier est loin d'avoir suscité les réactions attendues. La FFHQ le reconnaît dans la déclaration faite en son nom mercredi au cours de sa conférence de presse par M. André Fréchette. Elle n'a pas "secoué la torpeur de certains", dit le communiqué de presse de la FFHQ.

Seul gain: "les politiciens ont eu la décence de substituer à leurs propos électoralistes un silence qui respecte tout au moins notre exaspération à entendre les rengaines habituelles". On constate également que "leur silence (celui des politiciens) stratégique prolongé commence à mettre en doute leurs affirmations généreuses d'antan".

La fédération réaffirmait, mercredi, la volonté unanime des neufs associations provinciales d'exiger "une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés francophones", et leur "détermination collective à occuper leurs territoires comme des citoyens à part entière qu'aucune tentative de soudoiement ne pourra désormais plus atteindre".

Ces affirmations sont suivies d'une autre bien plus amère, et qui dit: "Nous réclamons encore une fois le droit fondamental de percevoir notre drame comme nous le vivons, et d'exprimer notre perception. A la dignité du silence, nous substituons celle de la parole."

On aurait préféré entendre le terme "d'action" ou "proposition" plutôt que celui de "parole". Derrière certaines envolées lyriques de cette déclaration se cache l'amertume d'une organisation aux possibilités d'action restreintes. Faute de pouvoir trouver un remède, on insiste sur le drame de la situation. On a le sentiment de se trouver devant un garçonnet, qui, contre un refus, ne peut rien faire d'autre que se lamenter et taper du pied.

"PAUVRES ANGLOS!"

"Et pourtant, on n'a jamais tant parlé de minorité", dit la Fédération. Seulement la minorité en question est celle des anglophones du Québec. La FFHQ dénonçait, au cours de cette même conférence de presse, les spéculations faites sur le sort de cette minorité qui est loin de connaître de vrais problèmes, comparable à ceux des francophones hors Québec. Et elle compare fort justement les sorts respectifs des diverses minorités.

Cette campagne de presse et de publicité au sujet des anglophones du Québec est reliée directement à la mise au point du projet de loi No 1 du Québec.

(suite, page 3)

N.D.L.R.- Faute d'espace cette semaine, nous devons reporter à plus tard la publication de certains textes.

Page 2, un éditorial à deux volets:
- "La grande pitié des minorités canadiennes-françaises", et
-"Élucubrations maladives dun fanatique".

Page 7, le Bulletin des E.F.M.
-L'école française en milieu rural.



Les chutes Pisew.
[*Photo: Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles*]

Éditorial

La grande pitié des minorités canadiennes françaises

Pour la première fois probablement, une émission de deux heures portant principalement sur l'enseignement de la langue de la minorité officielle au Canada a été diffusée par le réseau français de Radio-Canada la semaine dernière. Une émission fort bien réalisée, en provenance de Moncton, Montréal, Ottawa et Winnipeg.

Si cette émission n'a rien amené de nouveau, elle a jeté une lumière crue sur l'ensemble d'une situation, et a montré qu'il existe, chez les minorités canadiennes-françaises qui survivent en dehors du Québec, un ou des dénominateurs communs: taux galopant d'assimilation, tolérance seulement, à des degrés divers selon les provinces, à l'égard de l'enseignement en français. Aucune — sauf, jusqu'à un certain point au Nouveau-Brunswick — reconnaissance officielle du français, aucune loi accordant au français un statut égal à l'anglais dans un pays que certains proclament "bilingue". Et cela vaut — taux d'assimilation et non reconnaissance du français — à peu près également partout, même chez les minorités qui sont près du Québec, comme celles de l'Ontario, par exemple, où le degré d'effritement de la communauté canadienne-française ne diffère pas beaucoup de celui des communautés canadiennes-françaises de l'Ouest.

Par contre, lorsque l'on arrive au Québec, on y trouve l'école anglaise solidement implantée, merveilleusement organisée dans des structures bien rodées. Les anglophones du Québec ont toujours été choyés et le présent projet de Loi numéro un du gouvernement québécois sur la langue au Québec, debattu en ce moment ne nous fera verser aucun pleur.

On a mentionné — et il semble qu'en certains milieux canadiens-français l'on perçoive ce phénomène comme un signe encourageant — le fait que les anglophones — des anglophones — sont de plus en plus intéressés à faire apprendre le français à leurs enfants. Le français, langue seconde, bien entendu. Soulignons que ce phénomène se manifeste surtout chez les anglophones bien nantis. Au cours d'un séjour de quelques années en Grande-Bretagne, je me souviens avec quelle élégance et perfection nombre de gens bien, là-bas, parlaient le français, comment ils étaient fiers de parler des étés qu'ils passaient en France et en Suisse. Le français est la langue de l'une des grandes civilisations et il n'y a rien de surprenant au fait que des gens à l'aise, qui ont un souci de culture, soient portés à faire partager une culture telle que la culture française à leurs enfants.

Certains participants de l'Ontario à l'émission ont touché la question de l'atmosphère imprégnée des valeurs nord-américaines [lire: US] dans laquelle baignent les minorités canadiennes-françaises, ce contre quoi l'école française doit lutter. Mais cela existe pour tout le monde en Amérique du Nord, y compris pour les Québécois qui tendent à s'y adapter tout en conservant leur vieux fonds français. Ils ont l'avantage d'occuper massivement un territoire et de pouvoir y vivre, si ils le veulent vraiment, comme ils l'entendent. C'est ce qu'ils essaient de faire en ce moment.

Pour ce qui est de l'enseignement du français en dehors du Québec, la situation peut se résumer ainsi: très peu d'écoles françaises, un certain nombre d'écoles "mixtes" ou dites "bilingues" dont les effets, partout, sont les mêmes, qui conduisent directement à l'assimilation. Au Manitoba, où ils sont moins dispersés que dans les autres provinces de l'Ouest, les Canadiens Français sont divisés sur la question de l'école française, ce qui est aberrant puisque l'école française leur est permise et que chaque jour s'étalent à la vue de ceux qui veulent voir les résultats néfastes de l'école "mixte".

Cette excellente émission de Radio-Canada a dû avoir l'effet d'une douche d'eau froide sur ceux qui se leurrent, refusent de voir la situation telle qu'elle est. De la frontière du Québec à la côte du Pacifique, par exemple, seulement 442,200 Canadiens Français sur un nombre total de 1,071,-285, employaient encore, au recensement de 1971, le français comme langue d'usage. . .

Élucubrations maladives d'un fanatique

Il existe un certain type d'Anglo, dont l'origine remonte très loin en arrière, en ce qui nous touche, au moment de la Conquête, fils spirituels des marchands et brocanteurs des colonies du sud qui suivirent les armées anglaises au Canada, que le gouverneur Murray avait justement décrits, et qui tentèrent de faire la pluie et le beau temps dans le pays nouvellement conquis. Ils créèrent toutes sortes d'embêtements aux gouverneurx anglais, qui les méprisaient d'ailleurs, et bavèrent leur haine contre tout ce qui était français. Ils allèrent même jusqu'à inviter les armées des colonies rebelles du sud, au moment de la guerre de l'indépendance américaine, à envahir ce qui était alors le Canada, et intriguèrent pour que le Canada se joigne aux treize colonies.

Le sentiment antifrançais n'a rien de nouveau ici. Il procède généralement de l'ignorance crasse d'un certain nombre d'incultes et de non instruits racistes qui voient rouge chaque fois que leur oreille perçoit un mot français ou qu'ils aperçoivent un terme français sur leur boîte de céréales ou sur leur bouteille de bière.

L'un de ces obtus, le député indépendant de Moncton [Nouveau-Brunswick] aux Communes, ci-devant maire de Moncton dont on connaît depuis longtemps les sentiments antifrançais, Leonard Jones, était de passage à Winnipeg la semaine dernière. Il avait été invité ici par un groupe de fanatiques qui se sont ligués contre tout ce qui est français sous le titre de "Alerted Canadian Alliance"; groupe auquel s'étaient joints des membres du "Western Canada Party". L'«Alerted Canadian Alliance» est cette organisation qui, l'automne dernier, distribuait aux portes, à Winnipeg, on se souvient, de la littérature haineuse sur les Canadiens Français.

Le député Jones s'est donc présenté devant quelque cent vingt personnes qui, à ce que l'on rapporte, l'ont plusieurs fois ovationné, ajoutant à ses éjections de venin antifrançais leurs propres cris de guerre.

Selon le député Jones, il existerait un complot, un plan, dont le but serait de faire passer le Canada sous la domination de la France [Rien que ça!]. Il croit que la France agrandit ses installations militaires aux îles Saint-Pierre et Miquelon, dans le golfe Saint-Laurent, et vise à s'emparer des ressources naturelles du Canada. Cet homme peu ordinaire dont on en vient à soupçonner la santé d'esprit, a demandé à son auditoire de combattre la domination française ["French takeover"] et, s'appuyant sur des extraits de certaines publications dont il a fait lecture à l'assemblée, a laissé entendre que le Premier Ministre Trudeau aurait un plan visant à faire du Canada un pays entièrement français. Ce à quoi un membre du "Western Canada Party" répondit par le cri de guerre: "We have fought these French before!".

Jones appuie sa thèse sur ce qu'il prétend être une tentative de la France de dominer ["take over"] le Canada, sur le fait qu'il y a des professeurs français à Moncton, dont l'action là-bas ferait partie de leur entraînement militaire... Jones n'aime pas voir un consul français à Moncton, et il voit mal l'aide de la France au quotidien acadien L'Evangéline, journal que de longue date le Québec a aussi aidé et aide probablement encore.

Tout cela paraît invraisemblable. Il reste que plus d'une centaine de personnes, rongées par le racisme, se sont réunies pour entendre un fanatique, qu'ils avaient invité, déblatérer contre ce qui est français. En parcourant les "lettres à la rédaction" qui paraissent de ce temps-ci dans les journaux de langue anglaise, on se rend compte que ce type de bigot se multiplie rapidement.

On se souvient, aux années '30, d'un groupe qui se réunissait, dans une brasserie de Munich, pour entendre, comme ça, un petit homme à moustache déblatérer contre les Juifs. On sait le reste. . .

Jean-Jacques Le François

N.D.L.R. — Le résultat des élections récentes en Israël place le monde devant la réalité blafarde d'une guerre à plus ou moins brève échéance au Moyen-Orient, guerre que cette fois il sera difficile de contenir, de limiter à un territoire, et qui touchera à tel point les intérêts des grandes puissances qu'elles ne pourront s'en tenir à l'écart.

Qui est Menahem Begin?

Dans un peu moins de deux semaines, le chef du parti Likud, M. Menahem Begin, sera appelé à former le gouvernement d'Israël. La position de Monsieur Begin sur la question des territoires arabes occupés par Israël est claire: il n'existe pas de territoires conquis ou annexés ou occupés — il n'existe que des territoires israéliens "libérés". Les Israéliens, d'ailleurs, ont commencé à créer des établissements dans ces territoires, à les coloniser, et il est à prévoir que le nouveau gouvernement israélien va pousser vigoureusement cette politique, particulièrement en ce qui touche les territoires situés à l'ouest du fleuve Jourdain.

La tâche première de tout gouvernement israélien est d'assurer la survie d'Israël, par tous les moyens. Certains commentateurs semblent s'obstiner à ne pas regarder la situation en face et à dire qu'Israël, en votant pour le parti *Likud*, n'a pas voté pour la droite mais "contre" le parti travailliste. Cela fait penser aux analystes qui persistent à dire que les Québécois n'ont pas voté pour l'indépendance mais "contre" le mauvais gouvernement de M. Bourassa.

Israël a connu cinq guerres en vingt-neuf ans. Ce petit pays est entouré de cent millions d'Arabes qui ont juré sa destruction. Menahem Begin formera le prochain gouvernement d'Israël. Il est à prévoir que son gouvernement refusera de participer à quelque pourparler que ce soit sur la question des territoires occupés. Il n'existe pas de territoires occupés, selon M. Begin. Et M. Begin ne parle pas pour ne rien dire.

La situation est extrêmement complexe. Les US subiront les pressions des Arabes qui disposent du pétrole dont ils peuvent augmenter le prix jusqu'à ce que leurs clients assoiffés de ce liquide se retrouvent au bord de la banqueroute. Les US feront — font déjà — pression sur Israël, mais continuent et continueront à lui fournir des quantités énormes d'armes. Les US tolèreront-ils un chantage possible des pays arabes producteurs de pétrole, ou emploieront-ils les "marines" pour "dégager" le pétrole des territoires arabes? L'URSS tolèrerait-elle la présence militaire américaine à sa porte, au Moyen-Orient? Certains pays arabes dont l'Egypte et la Syrie, connaissent en ce moment des difficultés internes très sérieuses et pourraient passer à l'action contre Israël avant l'an prochain. Ainsi de suite.

Celui qui sera le nouveau premier ministre d'Israël, M. Menahem Begin, ancien commandant du groupe terroriste qui avait nom *Irgun* qui a contribué à la création de l'Israël moderne, est un dur, déterminé à ce qu'Israël survive malgré ses ennemis. Nous reproduisons ici, au bénéfice de nos lecteurs, un texte de l'agence France-Presse sur cette personnalité fort intéressante et dont nous entendrons de plus en plus parler.

TEL AVIV (AFP) — Il a fallu à M. Menahem Begin, vingt-neuf ans d'attente patiente et frustrée dans l'opposition avant que son parti ne devienne la formation parlementaire la plus importante en Israël.

Celui que le président Ephrayim Katzir devra inviter dans deux semaines pour former un gouvernement de coalition — tâche qui se révélera d'ailleurs très difficile — a failli ne jamais réaliser l'ambition de sa vie. Il y a quatre mois, il a subi une crise cardiaque dont il ne s'est relevé que très péniblement.

On imagine mal Menahem Begin comme chef implacable et féroce du mouvement "Irgoun", dont les activités terroristes mirent les forces britanniques sur les dents entre 1945 et 1948. L'homme est plus petit que la moyenne, avec un corps fluet dominé par une tête imposante. Sa courtoisie et son affabilité sont légendaires. C'est un père de famille exemplaire qui depuis 1945 habite un même appartement de deux pièces, très modeste, au centre de Tel-Aviv, qui est d'ailleurs loué.

Pourtant, Menahem Begin est un lutteur redoutable dont la vie a été extrêmement aventureuse. Né en 1913 à Brest-Litovsk, il milite dès son plus jeune âge dans le mouvement sioniste et devient le disciple inconditionnel de Jabotinsky, leader de l'aile "révisionniste" (extrémiste) de ce mouvement.

Diplômé de droit de l'université de Varsovie, Begin organise en 1938 dans la capitale polonaise une manifestation anti-britannique qui le fait arrêter par les autorités polonaises. Après quelques mois de prison, il s'exile à Wilna, capitale de la Lithuanie, et c'est là que la deuxième guerre mondiale le surprend. Il est arrêté, une fois de plus, par les autorités soviétiques et condamné à huit ans de travaux forcés, mais en qualité de citoyen polonais est autorisé à s'engager dans les rangs de l'armée formée par le général polonais Anders et c'est ainsi qu'il débarque en 1942 en Palestine.

Un an plus tard, il devient le chef du mouvement terroriste "Irgoun Zvai Leumi" (Organisation de l'armée nationale) qui *"déclare la guerre à la Grande-Bretagne"* en 1944. Dès ce moment et jusqu'à la proclamation de l'indépendance d'Israël, Begin mène une lutte implacable contre les autorités britanniques, contre les groupes armés arabes et en même temps contre la "Haganah" (armée clandestine juive), qui s'oppose aux méthodes terroristes de l'Irgoun. Sa tête est mise à prix, mais tout en restant insaisissable, il réussit à organiser une série de coups de mains audacieux et d'attentats spectaculaires, dont le plus célèbre est le dynamitage du quartier général britannique (à l'hôtel King David à Jérusalem), tandis que l'attaque de ses hommes contre le village arabe Deir Yassin provoque la panique chez les arabes et la réaction horrifiée de Ben Gourion.

L'intimité "viscérale" entre les deux hommes atteint son paroxysme lors de l'affaire de l'Altalena. Il s'agit d'un cargo bourré d'armes commandées par l'Irgoun qui arrive dans les eaux israéliennes pendant la guerre d'indépendance. Ben Gourion exigea que ces armes soient remises à l'armée israélienne qui venait de se *former dans le combat. Menahem Begin ayant refusé,* Ben Gourion donna l'ordre de couler le navire à quelques centaines de mètres de la plage de Tel Aviv. L'hostilité entre le fondateur de l'Etat d'Israël et le chef de l'Irgoun devait désormais devenir un des faits les plus saillants de la vie politique israélienne.

Pourtant, dès la fin de la guerre, Menahem Begin fit dissoudre son mouvement, qu'il transforma en parti politique, le "Herouth" (Liberté). Sauf une brève période (le gouvernement d'union nationale entre 1967 et 1970) le Herouth, qui s'allia par la suite avec un autre parti de droite, les libéraux, resta constamment dans l'opposition.

Redoutable orateur, tribun dont les envolées lyriques alternaient avec des sarcasmes acerbes, Menahem Begin mena une campagne acharnée contre l'accord de réparations signé entre Israël et l'Allemagne, contre l'établissement de rapports diplomatiques avec ce pays, et contre la politique sociale des travaillistes. Après la guerre de six jours, il mena campagne contre le "plan Rogers", contre tout accord *avec l'Egypte et d'une manière générale contre la politique de concessions territoriales en échange de la paix, préconisée par les travaillistes.* Reste à savoir si, dans l'hypothèse où il réussira à former un gouvernement, il pourra maintenir en étant au pouvoir la même politique d'intransigeance menée durant trois décennies d'opposition.

[*Dans LE DEVOIR*]

MINORITÉS... (suite)

L'unilinguisme est déjà de **mise dans la majorité des autres provinces.** "Le Nouveau-Brunswick en 1871, le **Manitoba en 1916** et l'Ontario **en 1912 ont adopté** des lois **radicales contre** l'enseignement du **français**", fait remarquer **la FFHQ.** M. Claude **Ryan, directeur de** l'influent **quotidien Le Devoir**, de passage **à Winnipeg** cette semaine, **avait lui aussi** déclaré **en début de semaine** que le **bilinguisme au** Canada **n'existe que dans** très peu **d'endroits.**

La FFHQ **dénonce** le scandale de ce battage publicitaire autour de la minorité anglophone qui a pour effet d'étouffer "neuf autres scandales dans les autres provinces du Canada". Et elle se demande, dans une attaque contre "ceux qui ont la responsabilité de rétablir les faits et d'assurer une information équilibrée", s'il existe "deux poids et deux mesures", les uns pour les anglophones, les autres pour les francophones.

Enfin, elle demande à tous les représentants élus de prendre position sans ambages sur cette question fondamentale et elle les prévient que sa stratégie sera élaborée "en fonction des réponses reçues ou esquivées".

ÉTAPES À SUIVRE

Les plans d'action proposés par les neuf organisations proposent quant à eux des actions précises, définissent des moyens réalistes d'atteindre **les objectifs** fixés, et **des échéances raisonnables.**

Ainsi, **la Société Franco-Manitobaine devra rencontrer le premier ministre de la province à la fin de ce mois, conformément aux objectifs émis lors de la publication du premier tome des "Héritiers de Lord Durham".**

Dans sa déclaration, M. André Fréchette reconnaît que le gouvernement du Manitoba a fait de sérieux efforts en faveur de la minorité française de la province. Cependant, ajoute-t-il, "les résultats concrets souhaités semblent toujours nous glisser sous les doigts".

C'est pourquoi il demande au gouvernement une politique claire, et précise en ce qui concerne les Franco-Manitobains. Il suggère des projets de développement pour la communauté dont les plus efficaces se situent dans le domaine de l'éducation. "Malgré les bonnes intentions des gens concernés, les difficultés scolaires continuent toujours à surgir à travers la province puisque nous sommes toujours à la merci des commissions scolaires" dit André Fréchette.

Cette difficulté pourrait cependant être contournée grâce à une politique gouvernementale et également par l'action des Franco-Manitobains. Ceux-ci seront amenés à faire des choix en cas d'élection de commissaires scolaires notamment. Ils peuvent faire pencher la balance en leur faveur à tous les niveaux, non seulement scolaires mais également provincial et fédéral. Au niveau provincial, les Franco-Manitobains ne représentent que 6% de la population. Cependant, aux dires de la SFM, dans certains comtés ou divisions scolaires leur vote peut être déterminant.

Le plan d'action de la SFM touche les domaines de l'économie, de la politique, de la culture et de l'éducation. Sans oublier le domaine culturel. Il a déjà été résumé dans la plaquette diffusée au cours de l'assemblée annuelle de la SFM, intituée "La solution est chez nous". Dans le deuxième volume des "Héritiers de Lord Durham" la SFM décrit clairement les étapes à suivre. Nous les étudierons dans un prochain numéro de **LA LIBERTE.**

A.L.

AU COLLÈGE

Le Chancelier, le Président et le Sénat de l'Université du Manitoba, ont l'honneur de solliciter la présence de tous les anciens et amis du Collège de Saint-Boniface à la Convocation de l'année centenaire de l'Université qui aura lieu mardi le 31 mai 1977 à 20 heures au Gymnase du Collège universitaire de Saint-Boniface. En plus des diplômes qui seront conférés, Monsieur Roland COUTURE, citoyen bien connu de Saint-Boniface, recevra un doctorat honoris causa en Droit.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'Actualité

Le cycle

Le temps chaud est revenu bien tôt cette année. Mais les activités de la saison froide n'avaient pas encore cessé. Il y avait encore des spectacles à monter, les représentations de ce groupe-ci, celles de ce groupe-là, les réunions, les concours, les expositions, les festivals, et quoi encore.

Juin arrive, et c'est presque terminé. Va-t-on vraiment pouvoir reprendre son souffle? Cela n'est pas certain. Car il y a des signes que ça recommence. Ce sera maintenant au grand air. Il semble que l'on ne puisse pas se tenir tranquille durant plus d'un moment. Il faut bouger, sauter, gambader, trépigner, virevolter "en fasçons bien estranges", comme "le jongleur de Nostre-Dame".

Et ce sera de nouveau les pique-niques, les jeux, les fers à cheval, les câbles à tirer, les sports de toutes sortes, les grenouilles que l'on fera sauter.

Il fera chaud. Puis il fera frais. Puis il fera froid. Les jours redeviendront courts, les nuits longues. Les écoles se rempliront de nouveau d'enfants qui piailleront, espérons-le... en français. Les réunions reprendront, les spectacles reviendront, on s'ébaudira encore une fois au festival d'hiver.

Il faut chasser l'ennui.

Jean de Lotainville

Louis Riel: un être étrange*

(SUITE)

* Ce titre est de nous. L'article de Gilles Martel, que nous reproduisons ici, parut une première fois dans la revue **Relations** (édition d'avril 1977), publication d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus, comme on sait. L'auteur est professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke, au Québec.□

En février 1875, le gouvernement canadien vote à son sujet une amnistie conditionnelle. La condition? Il est privé de tous ses droits politiques et banni pour cinq ans des Territoires britanniques. Presqu'à bout de forces, il se réfugie aux Etats-Unis. Il s'adresse, sans succès, d'abord aux féniens puis directement au Président Grant, cherchant de l'aide pour réconquérir par la force l'Ouest canadien. Il est débouté là encore dans ses efforts.

En décembre 1875, durant un séjour à Washington, commencent ses premières expériences "spirituelles". Il est convaincu que Dieu l'investit d'une mission de salut universel, mais reliée au destin et à la mission de la nation métisse qu'il doit empêcher d'être submergée sous le flot de l'immigration étrangère. Ses parents et amis décident de le faire interner, d'abord à St-Jean-de-Dieu, puis à Beauport. Il demeure en asile du 6 mars 1876 au 23 janvier 1878. "Sa communication avec Dieu, écrit-il, était continue et prise pour folie." Il se considère comme "prêtre et roi de juridiction universelle", comme "*messie de gloire humaine*", comme "pontife infaillible" et comme "premier prophète du Nouveau-Monde", chargé d'annoncer les décrets de Dieu sur les nations, et, tel le Daniel des temps modernes, de dévoiler les époques successives du Royaume de Dieu et la mission qu'y jouera la nation métisse.

Désormais donc, c'est cette expérience spirituelle qui informera et soutiendra son sentiment nationaliste métis.

Il lui est révélé que les Indiens d'Amérique du Nord sont des descendants du peuple élu de Dieu: une famille juive aurait traversé l'Atlantique dans un bateau égyptien pour aborder dans le Golfe du Mexique, le 13 avril après l'année de la naissance de Moïse.

D'autre part, après l'époque du "sacerdoce juif", suivie de l'époque du sacerdoce de la papauté romaine", viendront d'abord l'époque du "sacerdoce canadien-français de Ville-Marie", puis l'époque du "sacerdoce métis canadien-français de St-Vital".

L'époque du Royaume de Dieu en Amérique est appelée à durer 2333 ans, soit 457 ans pour l'époque du sacerdoce canadien-français de Ville-Marie et 1876 ans pour l'époque du sacerdoce métis de St-Vital.

En somme, Riel traumatisé par ses échecs personnels, les épreuves de son peuple, les difficultés de l'Eglise romaine (vg. la perte des Etats pontificaux) et les bouleversements des nations européennes, cherche dans la spéculation eschatologique des motifs d'espérance. Convaincu dans sa foi providentialiste que le mal ne saurait demeurer impuni et que le temps de l'épreuve annonce le temps de la gloire, il cristallise son espérance autour de l'idée du transfert de la papauté dans le Nouveau-Monde. A la suite de ce transfert, l'Eglise, le peuple canadien-français et le peuple métis sortiront enfin de leur temps d'épreuves pour entrer dans leur ère de gloire.

Après sa sortie de l'asile, il séjourne quelque temps en Nouvelle-Angleterre, puis part pour l'Ouest américain. Il rêve bientôt d'établir une "république théocratique métisse". Il élabore l'idée d'un métissage global de l'Ouest canadien: il entrevoit une vaste immigration italienne, irlandaise, bavaroise, polonaise et canadienne-française dans le Nord-Ouest canadien. Les immigrants de chacun de ces peuples occuperaient une portion spécifique du territoire et s'amalgameraient avec les tribus indiennes de ces régions. "Ainsi, dit-il, toute la race sauvage de l'Amérique du Nord ferait place à une race nouvelle: la race métisse qui varierait selon les pays". Race métisse canadienne-française au Manitoba, race métisse irlandaise en Nouvelle-Irlande, etc. Tel est le versant profane de son espérance eschatologique et millénariste: expansion et survie assurées de la race métisse qui assume la mission d'offir aux nations opprimées la possibilité d'une renaissance dans le Nouveau-Monde. Tout ceci est possible, selon lui, puisque les Métis possèdent un droit collectif à la propriété du sol de tout le Nord-Ouest: au titre de leur sang indien: or ce titre ils le possèdent toujours, affirme Riel, puisque le Canada ne l'a pas racheté équitablement dans sa totalité lors des négociations avec les Métis du Manitoba. Les Métis ont donc le droit d'offrir ces territoires à d'autres nations.

C'est ce droit collectif des Métis à la propriété du territoire de tout le Nord-Ouest que Riel affirmera et défendra dans toutes ses interventions publiques en Saskatchewan en 1884-85 et même au cours de son procès. Et c'est en se basant sur le principe de ce droit de propriété qu'il modulera ses appels aux "nations" pour qu'elles immigrent dans l'Ouest canadien, à la fois pour leur avantage et pour celui de la nation métisse.

Quant à l'aspect prophético-eschatologique et millénariste de son message: vg. transfert et transformation de la papauté, supputation sur son propre rôle prophétique et messianique: tantôt Riel en réservera la révélation à un petit groupe choisi, tantôt il en proclamera certains aspects publiquement et tantôt il tentera de le reviser et de le corriger pour le rendre acceptable à la doctrine catholique orthodoxe.

Ainsi, de juin 1884 à mars 1885, Riel ne fait aucune allusion publique à sa doctrine millénariste, réservant cette révélation à un petit groupe de Métis choisis. Mais au moment de la prise d'armes et de la proclamation du gouvernement provisoire, il institue l'Exovidat — de "ex" et "volie": "tiré du troupeau" — sorte de conseil politico-religieux qui préside à toutes les actions des Métis rassemblés à Batoche. L'Exovidat reconnaîtra Louis Riel comme prophète officiel, proclamera le nouveau Credo de l'Eglise catholique et vitale du Nouveau-Monde et reconnaître Mgr Bourget comme nouveau Pape. Quant à lui, Riel, il livrera presque quotidiennement à l'Exovidat ses révélations, inspirations et rêves prémonitoires. Il préside aussi probablement un nouveau culte eucharistique utilisant du pain et du lait. C'est encore l'Exovidat, toujours informé des prophéties de Riel, qui décide la capture d'otages afin de renforcer la position des Métis dans leur future négociation avec Ottawa.

Après une escarmouche sanglante avec la Police Montée, les Métis sont bientôt écrasés par l'armée canadienne.

Riel se livre, est amené prisonnier à Régina, y subit son procès et est condamné à mort pour Haute-Trahison.

Riel veut faire de son procès une plate-forme pour proclamer son message sur le droit des Métis à disposer de leur territoire en faveur des peuples opprimés de la terre et sur sa mission de prophète du Nouveau-Monde. Mais ses avocats plaident la folie et réduisent pratiquement à néant son projet.

En prison, ses aumôniers lui font signer une abjuration de toutes ses erreurs. Désespérément Riel tente de traduire son message prophétique en termes acceptables par le clergé catholique. Le 16 novembre 1885, il monte à l'échafaud convaincu d'avoir été investi d'une mission prophétique et de ressusciter dans trois jours.

En conclusion on peut affirmer que si le sentiment nationaliste de Riel repose pour une part sur une assise profane — le droit collectif des Métis à la propriété du sol au titre de leur sang indien — il n'en reste pas moins que son expérience religieuse intime informe ce sentiment et lui ajoute sa puissance motivatrice.

NOTE: Dans ma thèse de doctorat *Le messianisme de Louis Riel* [*1844-1855*] (mai 1976, 711 p., non publiée), j'ai analysé la vie de Louis Riel et le mouvement de 1884-85 en utilisant une théorie sociologique inspirée de Maria Isaura Pereira de Queiroz. Le mouvement métis de 1884-85 apparaît alors comme la résolution socio-religieuse d'une crise subite et profonde — d'abord d'évaluation puis d'anomie — qui s'est déclenchée dans une société traditionnelle dont la religion favorisait la formation de croyances à l'intervention directe d'une divinité. De plus, en analysant la personnalité de Louis Riel, j'ai tenté de vérifier l'hypothèse que l'intensité de la foi en une rationalisation idéologique est fonction directe de l'investissement psychosocial d'un individu dans la vie d'un groupe identifié comme porteur de cette rationalisation idéologique. Grâce aux sources manuscrites, souvent inédites, que j'ai utilisées, il apparaît que les croyances prophético-messianiques de Louis Riel, loin de n'être qu'une sorte d'appendice névrotique et accidentel dans la vie de Riel, constitue au contraire le noyau central à partir duquel on peut comprendre sa personnalité et son action.■

[*dans La Revue d'Histoire de l'Amérique française*]

cuisine

LA SAVEUR DÉLICATE DU VEAU

En cette période de l'année, le veau est disponible en plus grande quantité. Alors, si vous avez une fringale de veau, c'est le temps d'en profiter!

Les veaux sont de jeunes bovins âgés de trois à douze semaines. La chair est de texture fine et veloutée, et plus ferme chez les veaux plus âgés. La saveur délicate du veau s'allie bien à beaucoup d'aliments et de condiments; c'est un vrai défi culinaire!

Les principales catégories de qualité pour le veau sont: Canada A (rouge), Canada B (bleue), Canada C (brune) et Canada D (noire). Les découpes varient beaucoup en couleur et en grosseur selon l'âge et le poids des animaux dont ils proviennent. Habituellement, la couleur de la chair est un indice de l'âge: rose grisâtre chez un jeune animal et brun rosâtre chez un animal plus âgé. Le veau est beaucoup moins gras que les autres viandes; c'est à considérer lorsqu'on compare le coût du veau aux découpes de boeuf et de porc. Cela implique moins de perte et plus de portions par livre.

Parce que c'est une viande maigre, la méthode de cuisson est aussi influencée. Pour rôtir du veau, il est préférable de le couvrir de suif, de porc salé ou de bacon pour le rendre juteux. Enlever le gras avant la dernière heure de cuisson pour brunir la viande. Rôtir à 325oF jusqu'à bien cuit ou jusqu'à ce que la température interne de la viande atteigne 180oF. Bien que cette viande provienne d'animaux jeunes, elle exige une cuisson lente et longue pour être tendre.

Une cuisson à chaleur sèche, telle que sauter à la poêle, rôtir ou griller, convient à la plupart des découpes de veau, si on les badigeonne de gras auparavant. Seulement les découpes du jarret, de la poitrine, du collet et du flanc doivent être braisées ou cuites en ragoût.

Pour rehausser la saveur délicate du veau, l'accompagner d'une sauce bien assaisonnée. Le cuire dans du jus de tomate, du vin, du consommé ou même dans du lait mélangé avec de la crème sure. Assaisonner de moutarde, d'ail, de thym, de carl ou de sarriette.

Pour un goût de printemps, voici des "Roulés de veau au jambon" de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada. Des escalopes de veau attendries au marteau à viande et farcies de fromage suisse et de jambon, sont brunies et mijotées dans une sauce veloutée aux champignons, rehaussée d'oignons verts hachés. C'est tout un "renou-veau"!

ROULÉS DE VEAU AU JAMBON

6 escalopes de veau (environ 2 livres)
½ c. à thé d'estragon
1 tasse (4 onces) de fromage suisse râpé
6 tranches de jambon cuit (environ ½ livre)
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de paprika
1/8 c. à thé de poivre
2 c. à table de gras
2 c. à table de farine
¼ c. à thé de basilic
1 tasse de bouillon de poulet
2 tasses de champignons tranchés (environ ½ livre)
¼ tasse d'oignons verts hachés

Saupoudrer les escalopes de veau d'estragon. Amincir les escalopes à ¼ pouce d'épaisseur à l'aide d'un marteau à viande. Placer 1/6 du fromage sur chaque tranche de jambon. Replier les extrémités et rouler. Placer un roulé de jambon sur chaque escalope. Replier les extrémités, rouler et ficeler. Mélanger farine et assaisonnements. Enrober les roulés de veau du mélange de farine. Brunir dans le gras (10 à 15 minutes); retirer du poêlon. Incorporer farine et basilic au gras. Ajouter le bouillon graduellement. Remettre les roulés dans le poêlon et ajouter les champignons. Couvrir et mijoter 30 minutes. Ajouter les oignons et continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande soit tendre et bien cuite (environ 15 minutes). Quantité: 6 portions.

de ci, de ça...



SELON M. STERLING LYON, le Premier Ministre Trudeau n'est pas l'homme qui peut le mieux assurer l'unité du Canada ("not the best man to keep Canada together"). Le chef du parti conservateur progressiste du Manitoba a fait cette déclaration alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, la semaine dernière.

*** ***** ***

"LA MAISON RONDE". — Le va-et-vient continue de l'intérieur vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur de "la maison ronde". Paul Préfontaine quitte la S.F.M. pour devenir agent d'information au C.C.P.M. Claude Gagné, qui était depuis presque deux ans directeur du Village Canadien Coop Ltée, laisse ce poste pour devenir gérant et responsable du service des annonces commerciales à LA LIBERTÉ. Béatrice Provencher, qui était passé de Radio-Canada au 100 Nons, part pour l'Europe. Yves Lord abandonne la gérance du Club La Vérendrye pour prendre la direction du Village Canadien Coop Ltée. Et la vie continue.

*** ***** ***

INDÉCENT. — Nous avons vu, à la télévision en fin de semaine, des images choquantes montrant un camion déversant dans les champs le lait que contenait sa citerne. On a ainsi gaspillé, au cours du long congé, quelque 50,000 gallons de lait. Il y a, de par le monde, des millions d'enfants qui souffrent constamment de la faim. . .

*** ***** ***

LE SPORT NATIONAL. — Il semble que le jeu de la menace de grève et de la grève chez les employés du ministère des postes soit sur le point de devenir le sport national. La joute a repris et l'on peut s'attendre à tout.

*** ***** ***

PAS DE DIFFÉRENCE. — Selon certains rapports, les touristes US viendraient nous visiter de moins en moins et pour deux raisons principales: tout coûte trop cher ici, et il n'y a rien à voir de différent de ce qu'ils voient chez eux.

*** ***** ***

CRI DU COEUR. — *L'animatrice de la radio, alors qu'elle devait traiter de hockey avec l'annonceur des sports, laissa tomber, comme ça: que l'un ou l'autre club gagne; le plus tôt il gagnera, le plus tôt ce sera fini!*

*** ***** ***

VINGT POUR CENT D'ILLETTRÉS. — Une étude de deux ans entreprise par l'Université du Texas a démontré qu'un adulte sur cinq, aux USA, est incapable d'adresser une enveloppe, de compléter une formule de demande d'emploi, de rédiger un chèque et même de faire ses épiceries. De plus, 51 millions d'adultes américains n'ont pas atteint l'école secondaire et 15 millions ont moins qu'une huitième année. Cela chez la nation la plus riche et la plus puissante du monde.

*** ***** ***

LE 24 JUIN: LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC. — Le 24 juin, jour de la fête du saint patron des Canadiens Français, est officiellement devenu le jour de la Fête nationale du Québec avec tout ce que cela implique, c'est-à-dire une fête décrétée, chômée et payée. Ainsi en a décidé le 18 mai le conseil des ministres, qui a du même coup relégué encore un peu plus loin dans l'histoire les caractères ethniques et religieux de la Saint-Jean-Baptiste. C'est le premier ministre Lévesque qui a annoncé cette décision. Un peu dans le même esprit que le projet de loi sur la langue, qui introduit la notion de peuple québécois, le premier ministre a souligné que "par ses cérémonies et ses festivités, le 24 juin signifie pour nous tous la célébration par excellence du caractère propre de notre peuple". (Le Devoir)

*** ***** ***

TROP D'ENSEIGNANTS. — On rapporte que la Commission des écoles catholiques de Montréal devra, soit mettre à pied, soit mettre en disponibilité, soit réaffecter 396 enseignants dont 60 directeurs d'écoles. Le personnel enseignant de la commission accuse un surplus global de 327 instituteurs, dont 65 dans le secteur anglais. Cela est dû en grande partie à une diminution, de l'ordre de 10,500 élèves, de la clientèle de la commission.

*** ***** ***

LES RÉUNIONS SÉRIEUSES. — Les participants à une rencontre récente à Ottawa, dont certains venaient des Nations Unies, rencontre dont l'objet était d'étudier l'étiquetage des produits, ont fait une grande découverte: une étiquette est inutile si le consommateur ne la comprend pas.

*** ***** ***

Contre le régime de "l'Apartheid"

UN APPEL A LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Coalition Anti-Apartheid du Manitoba a dénoncé vendredi dernier, au cours d'une conférence de presse, l'exploitation de la population noire d'Afrique du Sud par des Sociétés multinationales, dont la Hudson's Bay Company. Ce geste de protestation devait précéder la réunion générale annuelle de la compagnie qui avait lieu au Winnipeg Inn, ce jour même.

Un porte-parole de la Coalition a présenté une longue analyse de la traite de la fourrure de Caracul en Namibie par la compagnie de la Baie d'Hudson. Un jeune africain du sud d'origine allemande, en exil depuis plus d'un an, et membre d'un institut missionnaire chrétien devait confirmer ces déclarations.

La Coalition Anti-Apartheid représente une dizaine d'organisations manitobaines d'horizons divers qui se sont toutes prononcées contre la loi de l'apartheid et pour l'émancipation du peuple noir d'Afrique du Sud.

La Namibie, dont il a été presque uniquement question au cours de cette conférence de presse, est considérée maintenant comme la cinquième province de l'Afrique du Sud. Elle fournit plus de la moitié de la production mondiale de fourrure de caracul, un produit de luxe, qu'on appelle là-bas "diamant noir" en raison des immenses fortunes que sa vente permet aux blancs d'accumuler. L'Etat sud africain, lui, récupère annuellement douze millions de dollars grâce à la taxation de ses exportations. La Coalition Anti-Apartheid dénonce cette aide indirecte fournie par les multinationales au gouvernement de l'Apartheid.

Selon la déclaration de la Coalition, «le "diamant noir" crée de larges profits aux établissements de vente aux enchères comme la Hudson's Bay. De plus, la compagnie de la Baie d'Hudson revend des manteaux en fourrures de caracul à des prix allant de $875 à $4,500.»

La Hudson's Bay ferait commerce de cette fourrure par le biais d'une compagnie filiale qu'elle contrôlerait à 59% et est donc tenue pour responsable par la Coalition Anti-Apartheid Manitobaine de l'exploitation en Afrique du Sud.

Un tiers des blancs de Namibie sont des fermiers. Sur un total de 6000 fermes qu'ils possèdent, 2,500 produisent de la fourrure de caracul. Vingt mille bergers et ouvriers noirs travaillent sur ces fermes à raison de $4.50 par mois seulement. Ils sont tirés de leurs régions natales et obligés à travailler sur des fermes loin de leurs réserves. Leurs familles n'ont pas le droit de les accompagner. Ils vivent dans des conditions inhumaines, logés dans des baraques avec des rations minimales, sans soins médicaux ni possibilité de loisirs. Une enquête menée par des missionnaires luthériens démontre que ces hommes vivent les trois quarts de leur vie conjugale loin de leur femme et de leurs enfants.

La compagnie de la Baie d'Hudson ne possède pas de fermes, mais elle donne accès aux fermes sud africaines, aux circuits commerciaux internationaux. Elle posséderait cependant un comptoir à Windhoek, la capitale de la Namibie, où elle emploie des travailleurs noirs soumis aux mêmes règies d'apartheid.

Selon la déclaration de la Coalition, la compagnie Hudson's Bay se justifie en disant qu'elle est soumise à la loi du pays. Cependant, le Canada a signé un traité de l'Organisation des Nations Unies qui stipule que les compagnies établies dans des pays étrangers n'ont pas besoin de se soumettre aux lois de ces pays lorsque celles-ci vont à l'encontre des droits de l'homme, tels que définis par leur propre pays ou les Nations Unies.

La Coalition Anti-Apartheid, après avoir accumulé de nombreux et solides arguments démontrant les horreurs du régime de l'apartheid et le rôle que joue la Hudson's Bay Company dans le Sud Africain, conclut que cette dernière "n'a rien fait d'autre qu'étendre outremer son système d'exploitation, vieux de trois cents ans au Canada", entendant par là l'exploitation des populations indigènes. "La Compagnie de la Bay d'Hudson, dit-elle, a été fondée sur l'accaparement des richesses naturelles et l'exploitation de la main-d'oeuvre à bon marché, ce qui a causé dépendance, alcoolisme et déchéance sociale à la fois au Canada comme en Namibie."

Ce geste de protestation n'était pas unique au Canada. La même opération a été menée dans d'autres villes, cette année et précédemment.

A. L.

Chien (châtré) **un certificat de Vétérinaire devra être fourni** $5.00

L'ÉCOLE FRANÇAISE EN MILIEU RURAL

Saint-Lazare: Fruit d'une longue évolution
la route commence à être pavée.

"Ecole Saint-Lazare... école française? Pas possible!" diraient certains.

"Saint-Lazare, c'est où exactement?" ajouteraient d'autres.

Saint-Lazare, petit village pittoresque blotti au fond de la vallée de l'Assiniboine, à l'embouchure de la rivière Qu'Appelle, est situé à 320 kilomètres au nord-ouest de Saint-Boniface, à 11 kilomètres de la frontière de la Saskatchewan.

Saint-Lazare est un village francophone.

Mais il fut un temps où on se questionnait beaucoup sur l'avenir de Saint-Lazare, de Saint-Lazare comme village francophone.

Culturellement et linguistiquement, Saint-Lazare est isolé.

Lors de la création des grands arrondissements scolaires, Saint-Lazare fut amalgamé dans une division scolaire anglophone, — facteur qui a joué un rôle important dans le cheminement vers l'assimilation.

Les mariages étaient assez souvent contractés entre un "Saint-Lazarien" et une personne d'un milieu avoisinant anglophone.

Les moyens de communication de masse, à part **La Liberté**, étaient en totalité anglophones.

Depuis septembre 1969, les élèves de la dixième à la douzième années sont transportés à une grande école anglophone du village voisin.

Petit à petit, Saint-Lazare s'anglicisait, s'assimilait au grand "melting-pot" nord-américain. A l'école "Saint Lazare School", on enseignait le cours de français depuis plusieurs années. Mais cela ne suffisait plus pour empêcher cette transition qui se faisait en s'accélérant. Saint-Lazare, village francophone de l'ouest allait être du passé.

Heureusement, et à temps, certaines personnes ont reconnu le problème — de la perte d'un héritage très riche, d'une langue et d'une culture.

Appuyé du Bill 113, et après maintes réunions et démarches, on entreprit la lourde charge d'établir, à Saint-Lazare, une école française.

A partir de septembre 1970, les classes du Jardin d'Enfance à la cinquième deviennent des classes mixtes. L'année suivante la sixième est soumise au même programme et on augmente le montant de français au Jardin d'Enfance.

Les années suivantes connurent une progression régulière pour arriver à des cours 75-25 jusqu'à la troisième année incluse. Les deux années qui suivirent, aucun progrès.

Ce n'est qu'au printemps 1975, après de nombreuses réunions d'informations, de négociations et même d'une certaine opposition, que le conseil d'administration de la Birdtail River School Division no 38 déclara l'école de Saint-Lazare "école française".

Cette même année, en septembre, les classes de 4e, 5e et 6e années devenaient des classes françaises avec un programme enseigné à 75% en français.

En septembre 1978, à tous les niveaux, c'est-à-dire, du Jardin d'Enfance à la 9e année incluse, on n'y enseignera qu'un cours en anglais, celui du Language Arts.

Aujourd'hui

Maintenant que nous avons une école française, ce genre d'école est-il accepté de tous?

Evidemment, le fait d'une école française ne se serait pas réalisé si l'opposition avait été majoritaire. Il reste cependant des personnes s'opposant à ce programme. Leur nombre, cependant, est minime. Ces parents peuvent envoyer leurs enfants dans les écoles anglophones des villages voisins. D'autres qui n'étaient pas totalement convaincus ont tout de même choisi de laisser leurs enfants à Saint-Lazare pour au moins ne pas briser la continuité du programme de chacun de ces enfants. Ces parents veulent voir ce que l'avenir apportera.

Les élèves acceptent bien le programme. Evidemment, il serait utopique de dire que nos élèves parlent toujours français. Cependant, les élèves qui sont déjà dans le programme 75-25 le parlent beaucoup plus facilement. Et même souvent, il semble que cela leur est plus naturel.

Voilà le fruit d'une longue évolution. Elle ne s'accomplit pas sans un personnel français ou, si l'on veut, bilingue, un personnel dévoué et convaincu de sa tâche, un personnel qui travaille à la fois à l'épanouissement de la langue et de la culture.

Ce personnel doit également se sentir épaulé par les parents. A Saint-Lazare, c'est un fait. Les parents sont conscients que la tâche de cultiver l'héritage français chez le jeune ne revient pas qu'au personnel de l'école.

Il est remarquable de voir et d'entendre les parents faire un effort conscient de parler en français à leurs enfants, de s'assurer que ceux-ci parlent français entre eux à la maison, qu'ensemble ils écoutent la radio française, regardent des émissions françaises à la télévision et même des joutes de hockey! (Nous n'avons la radio et la télévision françaises à Saint-Lazare que depuis le printemps 1976.)

L'avenir

Assez régulièrement, on entend des parents se questionner sur l'avenir de leur enfant, lorsqu'il quittera l'école Saint-Lazare après sa neuvième année, pour se rendre dans une école anglaise. Recevra-t-il un enseignement en français? Et même là, gardera-t-il son français dans une ambiance anglaise? Ne serait-il pas mieux d'avoir une école secondaire à Saint-Lazare? Le jeune de Saint-Lazare restera-t-il français?

Saint-Lazare redeviendra-t-il le village francophone de l'ouest qu'il était autrefois?

L'avenir est entre les mains des jeunes... En attendant, il reste aux parents et aux éducateurs de paver la route, de bien former et de bien préparer ces jeunes en leur accordant le plus d'occasions possibles, pour qu'ils fassent clairement le choix, le bon choix...

Pierre-S. Beaudoin

Sainte-Agathe: Des hauts et des bas
mais l'école française fait son chemin.

Le concept de l'école française veut se faire accepter de plus en plus au Manitoba. Encore, d'avides opposés et de non-informés existent mais il semble que ce groupe diminue en nombre. L'école française en milieu rural semble évoluer assez favorablement. Ici, je me permets de prendre un exemple d'une école française, de développer son histoire, de raconter un peu ses douleurs et ses joies.

Historique

En janvier 1975, des démarches ont été entreprises pour consulter les parents individuellement au niveau de la Maternelle à la 2e année afin de leur expliquer et de leur demander leur opinion au sujet de l'introduction du concept de l'école française à Sainte-Agathe. En mai de la même année, trois réunions générales [par niveau] se tinrent afin de déterminer si le consensus existait pour introduire ce concept. Suite à ces réunions, la commission scolaire de la Rivière-Rouge no 17 désigna l'école de Sainte-Agathe comme école française se basant sur les chiffres suivants:

a. 72% des parents étaient en faveur de l'école française;

b. 5% des parents étaient contre l'école française;

c. 23% des parents étaient indécis.

Ceci dit, dès septembre 1975, les classes de la Maternelle à la 3e année devinrent françaises pour tous les sujets à l'exception du cours d'Anglais.

Depuis ce temps, le développement se fait progressivement d'année en année: septembre 1976, ce fut la quatrième année; septembre 1977, ce sera la cinquième année.

Joies et peines

Tout semble beau et sans problème. Pourtant des problèmes existent. Tout d'abord, que fait-on avec les parents qui ne veulent pas le programme pour leurs enfants? L'inscription à l'école n'est pas élevée [208 élèves dont 75 élèves aux niveaux Maternelle à la quatrième année. Nous ne pouvons certainement pas offrir plus qu'un programme. C'est ainsi que la division scolaire propose de transporter à une école voisine [Morris] les élèves dont les parents refusent le programme français.

Actuellement, nous avons le problème des enfants anglophones qui arrivent dans nos classes françaises et dont les parents désirent qu'ils deviennent bilingues. Ces enfants sont initiés au programme [une forme d'immersion avec rattrapage]. Jusqu'à présent, les résultats furent très positifs [ce sont des élèves au niveau primaire seulement]. Ils apprennent le français et sont intégrés dans le système français. N'oublions pas que ceci n'est pas la situation idéale et n'aide certainement pas le développement de l'ambiance française d'une classe ou d'une école.

La situation rurale n'est pas la meilleure pour implanter un tel programme. Cette situation cause des problèmes mais a aussi de bons côtés. L'assimilation dans notre petit centre se fait, certainement, mais peut-être à une vitesse moindre que dans les centres urbains. L'école française est la seule manière de devenir bilingue. Elle est aussi la solution pour enrayer l'assimilation. Dans nos classes françaises, on voit déjà une amélioration de l'ambiance, du parler des élèves, des relations professeurs-élèves.

Mais il ne faut pas se leurrer. La situation n'est pas idéale, l'assimilation n'est pas enrayée, l'ambiance n'est pas aussi française que l'on aimerait la voir, les élèves parlent encore beaucoup anglais; il y a beaucoup de travail à faire. Je ne dis pas non plus que tout va bien dans l'implantation des programmes français. Une chose que je peux dire avec certitude c'est que la grande majorité des parents de l'endroit [Sainte-Agathe et Aubigny] désirent l'école française; que la commission scolaire est très favorable au développement. Si cela continue, peut-être aurons-nous enrayé en partie l'assimilation, peut-être aurons-nous montré et appris à la population adulte et étudiante les valeurs linguistiques et culturelles d'être un bilingue fonctionnel.

Demain

Qu'est-ce que l'avenir nous réserve? Cette question nous tracasse beaucoup et il nous faut y faire face. Où il y a une école française, nous avons besoin d'un comité de parents efficace et dynamique afin d'assurer la programmation française. Aussi faut-il des règlements, des politiques claires et précises de la part des gens qui nous gouvernent. Encore, faut-il de la communication, du "bon sens", de la collaboration entre personnes d'opinions diverses.

L'école française doit s'installer et persévérer si nous voulons conserver notre langue et culture. Il faut mettre du sien et surtout avoir confiance en ceux qui sont impliqués dans l'implantation et la réalisation de l'école française.

Jean-Maurice Lemoine

La Montagne: succès du quinzième Festival de Musique

Le Quinzième festival de musique et des activités rythmiques de la Division Scolaire de La Montagne a eu lieu à Bruxelles les 3, 4 et 5 mai dernier.

Tout compte fait il y eut 158 entrées pour les solos de piano et Duos, 17 choeurs de chant, 73 solo vocal et duos, 2 numéros d'accordéon, 3 orchestres rythmiques, 5 flûtes à bec, 5 gymnastique, 18 danses folkloriques, 7 mouvements créateurs, et aussi 1 classe de groupe instrumental.

Il y avait 60 trophées à l'enjeu et les juges, Soeur Patricia Doyle, MM. Martien Ferland et Jim Belford, les distribuèrent comme-suit:

Solo de piano, commençant: Le trophée de M. et Mme Robert McMillan a été décerné à Norman Dequier de Haywood et Christ Van de Walle de Saint-Alphonse.
Solo de piano, 1ère année: Le trophée Herb Yeo a été emporté par Michel Dequier de Haywood.
Solo de piano, 2e année: Le trophée M. et Mme Bill Orr a été décerné à Brian Clark de Somerset.
Solo de piano, 3e année: Lynne Fifi de Bruxelles remporta le trophée District Cons. Richard de Somerset.
Solo de piano, 4e année: Le trophée M. et Mme R. Levreault et A. Dumont a été décerné à Jeannine Rosset de Saint-Claude.
Solo de piano, 5e année: Christian Delaquis de Notre-Dame a remporté le trophée Guy et Agathe Lacroix.
Solo de piano, 6e année: Le trophée Pembina Valley a été décerné à Conrad Ostrowski et Lorraine Mabon de Somerset.
Solo de piano, 7e année: Le trophée District Cons. Notre-Dame fut gagné par Carole Arbez de Saint-Claude.
Solo de piano, 9e année: Le trophée M. et Mme J.L. Hacault de Bruxelles a été décerné à Jacqueline Mabon de Somerset.
J. S. Bach, 1ère année: Le trophée M. et Mme Albert Ronceray fut remporté par Jean-Louis Meyer de Notre-Dame.
J. S. Bach, 3e année: Gérard Dequier de Haywood gagna le trophée M. et Mme Léon Pouteau.
J. S. Bach, 5e année: Le trophée de la Banque Royale de Somerset a été décerné à Béatrice De Rocquigny de Haywood.
J. S. Bach, 6e et 7e années: Nancy Chalmers de Somerset a remporté le trophée de la Chambre de Commerce de Somerset.
J. S. Bach, 9e année: Le trophée des Chevaliers de Colomb, Conseil Campeau a été remporté par Jacqueline Mabon de Somerset.
Sonatine, 2e année: Ronald Bazin a remporté le trophée M. et Mme Marcel Delaquis, Notre-Dame.
Sonatine, 3e année: Le trophée M. et Mme Benoit Hacault a été gagné par Roseline Comte de Saint-Léon.
Sonatine, 4e année: Annette Raine de Somerset a remporté le trophée Dr et Mme Georges Mabon de Somerset.
Sonatine, 5e année: Le trophée Guy et Agathe Lacroix de Somerset a été décerné à Christian Delaquis de Notre-Dame.
Sonatine, 6e année: Lorraine Mabon de Somerset a remporté le trophée des Soeurs Ursulines.
Sonatine, 7e année: A Marietta Ostrowski de Somerset a été décerné le trophée M. et Mme K. C. Hartwell.
Sonatine, 8e année: Le trophée M. et Mme D. R. Girouard de Somerset a été remporté par Nita Ostrowski de Somerset.
Musique moderne, 3e année et en-dessous: Le trophée M. et Mme Henri Bouvier de Saint-Léon a été décerné à Linda Le Roux de Saint-Claude.
Musique moderne, 4e, 5e et 6e années: A Marie Hacault de Mariapolis a été décerné le trophée des Corps Etudiants i.c.s.
Duos de piano, 1ère et 2e années: Michel et Normand Dequier de Haywood ont remporté le trophée M. et Mme W. N. Raine de Somerset.
Duo de piano, 8e année: Evelyne Bosc et Lorraine Fifi ont remporté le trophée *M. et Mme Simon Foidart de Bruxelles.*
Solo de Chant, *de la maternelle, 1ère et 2e années:* A Marlene Michiels de Bruxelles et Mark Delichte a été décerné le trophée des Frères Boulet de Somerset.
Solos de chant, 3e et 4e années: Louella Jonk de Bruxelles gagna le trophée M. et Mme Roger Poiron de Somerset.
Solos de chant, 5e et 6e années: Le trophée des Dames Auxiliaires a été remporté par Diane Arbez de Saint-Claude.
Solos de chant, 7e, 8e et 9e années: Richard Bazin de Saint-Claude remporta le trophée de Saint-Claude Modern Dairies.
Solos de chant, 10e, 11e et 12e années: Lorraine Fifi de Bruxelles et Marietta Ostrowski de Somerset ont gagné le trophée M. et Mme R. Martel Transfer de Saint-Claude.
Duos de chant, de la maternelle, 1ère et 2e années: Ricky Lippens et Mark Delichte de Bruxelles ont remporté le trophée Yolande's Salon de Beauté.
Duos de chant, 3e et 4e années: Joanne Van Den Bossche et John Roels de Bruxelles ont remporté le trophée des Frères Toupin de Saint-Léon.
Duos de chant, 5e et 6e années: Le trophée Comité culturel de Somerset a été décerné à André Rosset et Philippe Habec de Saint-Claude.
Duos de chant, 7e et 8e années: Doris Gauthier et Liliane Philippe de Saint-Claude ont gagné le trophée des Chevaliers de Colomb, Conseil Langevin.
Duos de chant, 9e, 10e, 11e et 12e années: Marie Foldart et Lorraine Fifi de Bruxelles ont emporté le trophée M. et Mme L. Schreyer de Somerset.
Choeurs de chant, maternelle à la 8e année: Le trophée Pembina Valley a été décerné à Bruxelles pour leurs numéros ''Earthenware Jars'' et ''Day by Dav''.
Choeurs de chant, maternelle, 1ère, 2e années: Le trophée Manitoba Teachers Society, Loc. 28, 50e Anniversaire emporté par Bruxelles.
Choeurs de chant, 3e et 4e années: Le trophée Swan Lake Cons. S. D. gagné par Saint-Claude.
Choeurs de chant, 5e et 6e années: Saint-Claude emporta le trophée Desrochers and Son Lumber.
Choeurs de chant, 7e, 8e et 9e années: Somerset emporta le trophée des Soeurs du Sauveur.
Choeurs de chant, 10e, 11e et 12e années: Le trophée Order of Elks de Somerset remporté par le choeur de Somerset.

Le trophée de la famille Fraser fut décerné au choeur le plus méritant du festival. C'est Somerset qui le remporta avec leurs présentations ''Il y a des Loups'' et ''Abraham, Martin and John''.

Orchestres rythmiques, maternelle, 1ère et 2e années: Bruxelles emporta le trophée de la Co-op de Mariapolis.
Flûte à Bec, 6e année et plus: Saint-Claude emporta le trophée Recorder avec leur présentation ''Ice Hockey''.
Accordéon solo, 1ère année: Linda Godard de Saint-Claude emporta le trophée de l'Ecole Elémentaire de Saint-Claude.

Le trophée du Dr Hubert Delaquis a été décerné à Jacqueline Mabon de Somerset pour la concurrente individuelle la plus méritante parmi les gagnants de trophée pour les classes de piano.

Le trophée de la Caisse Populaire de Notre-Dame a été décerné à Richard Bazin pour le concurrent individuel le plus méritant parmi les gagnants de trophées pour les classes de chant.

Danses folkloriques, maternelle, 1ère et 2e années: Bruxelles emporta le trophée M. et Mme L. Girouard, Somerset pour leurs présentations ''Child's Polka''.
Danses folkloriques, 3e et 4e années: Le trophée M. et Mme L. Fisher, Mariapolis décerné à Bruxelles pour leurs numéros ''Doublebska Polka'' et aussi à Swan Lake pour ''Swedish Clap Dance''.
Danses folkloriques, 5e et 6e années: Bruxelles gagna le trophée des Filles d'Isabelle, Somerset pour leur présentation ''Sailor's Hornpipe''.
Danses folkloriques, 7e et 8e années: Le trophée de la Municipalité de Lorne décerné à Saint-Alphonse pour ''Opreis''.
Danses folkloriques, 9e - 12e années: Notre-Dame remporta le trophée M. et Mme Alberic Marginet pour ''Minuet''.
Gymnastique, 3e et 4e années: Swan Lake et aussi Saint-Claude ont remporté le trophée M. et Mme Major Shield.
Gymnastique, 5e et 6e années: Le trophée du Dr et Mme F. Letain de Somerset décerné à Swan Lake avec ''Flip, Flop, et Fly''.
Gymnastique, 9e et 12e années: L'Institut Collégial de Somerset remporta le trophée Saint Martin's Altar Society de Swan Lake.
Mouvements créateurs, 9e à la 12e années: Le trophée de la Co-op de Haywood décerné à l'Institut Collégial de Somerset.

Cette soirée se termine en beauté parmi les applaudissements des spectateurs venus d'un peu partout. Un grand merci aux participants, professeurs et spectateurs qui ont fait de ce quinzième festival un grand succès.

FESTIVAL BACH QUE DES GAGNANTES

La finale du Festival Bach '77 a eu lieu à la fin de semaine dernière au Centre Culturel Franco-Manitobain. Treize jeunes chanteurs avaient réussi à se qualifier au cours de la demi-finale organisée deux semaines auparavant. Parmi eux, sept chanteurs et chanteuses ont gagné, remporté les premières places de quatre catégories différentes. Les heureux élus sont Monique Vermette et Jeannette Gosselin de Sainte-Anne, dans la catégorie "groupe débutants", Monique, Carmel et Lisette Gagné de Saint-Pierre dans la catégorie "groupe semi-débutants". Les deux chanteuses solistes victorieuses sont Suzanne Courcelles de Sainte-Agathe en "débutants" et Jocelyne Couture du Collège en catégorie "semi-débutants". Le seul garçon à se qualifier au cours de la demi-finale n'a pas réussi à surmonter la dernière épreuve.

†

LA VÉRITÉ

Il s'écria: Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. (Luc 16, v. 24).

CONCOURS MLLE MANITOBA FRANÇAIS

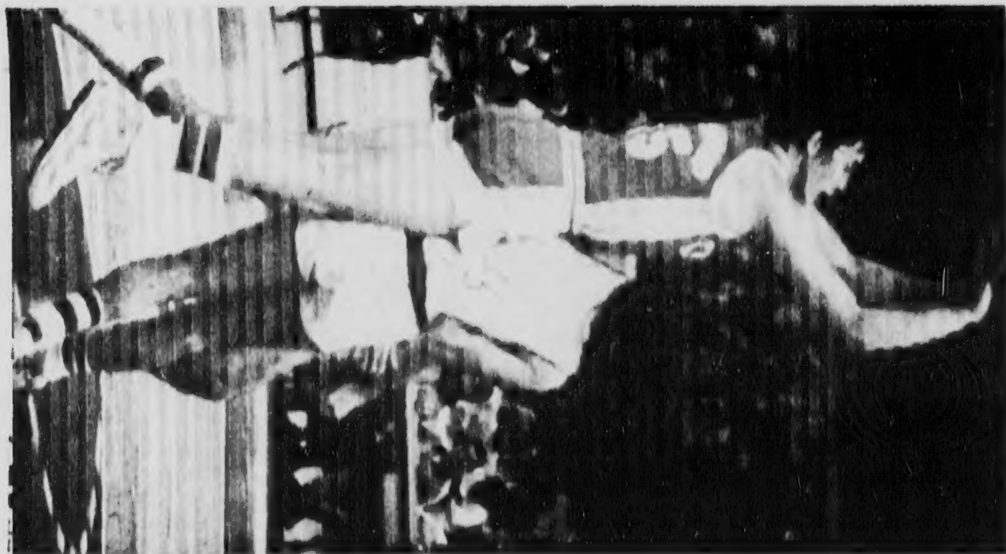
Comme par les années passées, le concours de MADEMOISELLE MANITOBA FRANÇAIS aura lieu à l'occasion de la Fête franco-manitobaine, à la Broquerie, les 24, 25 et 26 juin 1977, grâce à la collaboration du Centre culturel franco-manitobain et de la Société Saint-Jean-Baptiste.

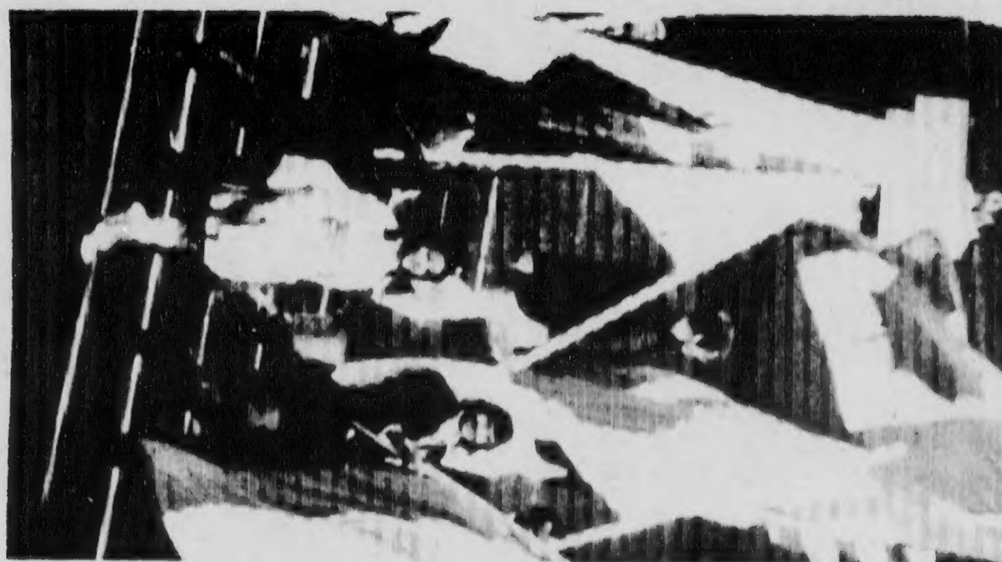
De nombreux prix seront décernés à l'heureuse élue, dont un voyage par avion à Honolulu, une photo chez Perrin du Manitoba, cent dollars de "Play All Trophies".

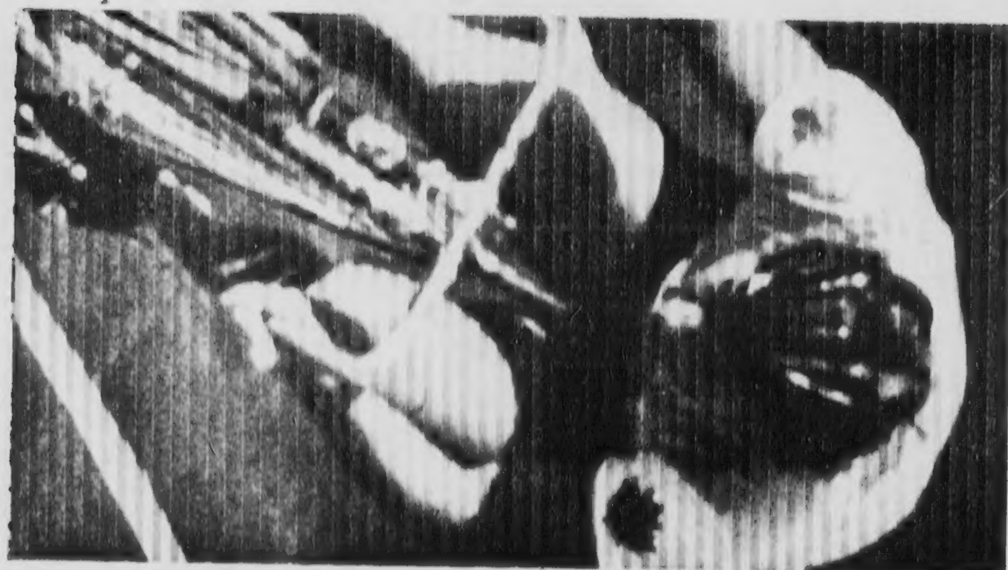
* Si vous désirez poser votre candidature
* Si vous désirez présenter une candidate
* Si vous désirez appuyer financièrement une candidature

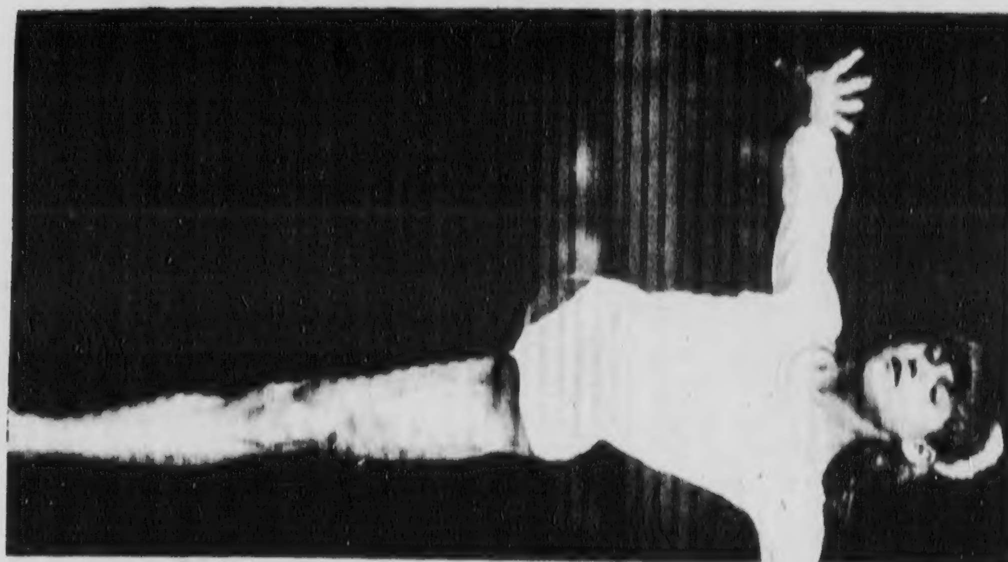
Veuillez vous adresser avant le 10 juin à

GERTRUDE MOUSSEAU
au
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8972











COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO

ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 28 MAI AU 3 JUIN

VENTE
DE 56e ANNIVERSAIRE

Les 27, 28, 30 et 31 mai,
et les 1er, 2, 3 et 4 juin 1977

de 10% à 50%

RABAIS SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE DE MARQUE



* COMPLETS * PARDESSUS
* PALETOTS DE SPORT
* PANTALONS (Toute occasion, Tricot double, De soirée)
* VESTES * CHANDAILS
* CHAUSSONS
* CHEMISES HABILLÉES
* CAMISOLES ET CALEÇONS
* CRAVATES * CHAPEAUX
* MAILLOTS DE BAIN
* SHORTS POUR LA MARCHE
* CEINTURES

sur compte ou





HEURES DE MAGASIN :
Tous les jours de 9h30 a.m. à 6h p.m. — Le vendredi jusqu'à 9h p.m.
Le samedi jusqu'à 5h30 p.m.

HUOT

200, boul. Provencher **Tél.: 247-3795**

VIS-A-VIS DE L'HÔTEL DE VILLE

L'HOMME BIEN MIS S'HABILLE TOUJOURS CHEZ HUOT Une mise élégante est un placement

Rencontres
mardi 31, 23 h 05

Dom Helder Camara



L'apôtre des humbles

Un homme courageux, admirable pour sa charité et son désintéressement, un homme qui a dénoncé les injustices sociales en Amérique du Sud et dans le reste du monde, une des personnalités religieuses les plus écoutées de ce temps, Dom Helder Camara, archevêque de Recife, sera l'invité de Wilfrid Lemoine le mardi 31 mai à 23 h 05, à la télévision française de Radio-Canada, dans le cadre de la série **Rencontres.**

Auteur de *Révolution dans la paix*, ce prélat brésilien a écrit aussi *Le désert est fertile*, et quelques autres ouvrages dans lesquels il s'est élevé contre la violence sous toutes ses formes, contre le militarisme, contre les régimes totalitaires qui réduisent l'humanité en esclavage. Les grands problèmes économiques et sociaux tels que la famine, le recours à la force pour soutenir l'autorité politique, ou encore l'arbitraire des grandes puissances en politique internationale, sans parler de la torture comme moyen de gouverner un pays, sont avec la pauvreté les maux dont le monde actuel souffre le plus. Mgr Camara nous les explique avec une objectivité qui lui vient d'expériences qu'il a vécues.

Dans cette émission, il répondra à un certain nombre de questions, dont celles-ci: qu'est-ce qui a changé au Brésil depuis que vous avez proposé l'action «justice et paix»?... Avez-vous réussi, par votre action, à changer le comportement des multi-nationales?... Votre combat est-il efficace face à la violence institutionnalisée?... A-t-on déjà renversé une dictature par la parole seulement?

Mgr Camara estime que lorsqu'on regarde aujourd'hui le continent sud-américain et le monde en général, «il y a des motifs d'espérance». Il croit en outre que si la violence revêt plus d'une forme, la faim prend aussi plusieurs visages. Outre la faim que le pain satisfait, il y a, dit-il, la faim de compréhension, la faim d'amitié, la faim de justice et de liberté.

L'archevêque de Recife vous fera connaître son opinion sur ceux qu'on a appelés les théologiens de la libération et dont plusieurs, justement, viennent d'Amérique du Sud. A une réflexion sur l'égoïsme des pays industrialisés, il répondra qu'égoïstes, nous le sommes tous. Il soulignera le rôle important des petites communautés de base en vue d'un monde plus juste et plus honnête. D'autre part, il se montrera sévère pour lui-même et d'autres hommes d'Eglise qui, «avec les meilleures intentions», exhortaient jadis les gens à accepter la souffrance, la misère: «On aidait l'injustice», ajoutera-t-il.

Nous vous avions promis, la semaine dernière, de vous dévoiler quelques-unes des émissions qui seront diffusées cet été.

Nous ne sommes pas en mesure de le faire et nous vous prions de nous en excuser.

Ne croyez surtout pas qu'il s'agisse d'émissions "top secret". Bien au contraire.

Il s'agit tout simplement d'un manque de place.

Mais la semaine prochaine, une grande partie de *COUP D'OEIL* leur sera réservée.

Promis .... et Chose promise .... Chose due.

SI VOUS DÉSIREZ COMMUNIQUER AVEC CBWFT

Directeur de CBWFT: Paul Dumaine — 774-2541 — Poste 260

Publicité: Maryse Lairot — 774-2541 — Poste 249

Affaires Publiques: Léo Foucault — 774-2541 — Poste 268 ou 283

Emissions Jeunesse: Marcel Collet — 774-2541 — Poste 342

Salle des Nouvelles: Yvan Asselin — 774-2541 — Poste 336

Sports: François Riopel — 774-2541 — Poste 336

LES JEUX DE LA XXIe OLYMPIADE

Les Cérémonies d'ouverture des Jeux de la XXIe Olympiade



Nicolai Avilov, décathlon



Kornelia Ender



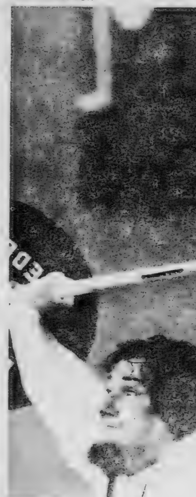
Bruce Jenner, décathlon



Nadia Comaneci



Piotr Pavlacek



Le départ du marathon

Un film à hauteur d'homme

Le film officiel des Jeux Olympiques de Montréal intitulé **Jeux de la XXIe Olympiade** sera présenté dans le cadre des **Beaux Dimanches,** le 29 mai à 20 h 30. Il a été réalisé par Jean-Claude Labrecque et produit par l'Office national du film.

Pour la neuvième fois depuis l'avènement des Jeux Olympiques de l'ère moderne, ils ont été commémorés par un film officiel et en cela, Montréal ne réalisait pas une première; par contre, c'est dans l'approche et dans la scénarisation que l'ONF, et en premier lieu le réalisateur Jean-Claude Labrecque, ont innové.

Il fallait trouver une originalité toute personnelle au niveau du style et de la forme. Le choix de Jean-Claude Labrecque, du producteur Jacques Bobet et de toute leur équipe de production s'est rapidement porté sur la dimension humaine, et comme l'a souvent dit le réalisateur: «Il s'agit en premier lieu d'un film à hauteur d'homme.»

Jeux de la XXIe Olympiade s'est voulu une chronique intimiste. Et comme l'ONF a toujours su le faire dans la majorité de ses productions, la caméra — attentive et souvent intuitive — cerne la vérité profonde des êtres que l'on a choisi de nous montrer.

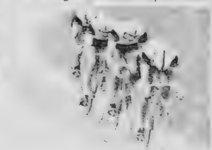
L'équipe de relais USA



Alberto Juantorena, 400 m



L'Allemagne de l'O. en poursuite



Dramatique

Le Concours Louis-Philippe-Kammans
vendredi 3, 20 h 30

«Monsieur Zéro»: participation de Radio-Canada

La quatrième et dernière dramatique présentée au Concours Louis-Philippe-Kammans s'intitule **Monsieur Zéro.**

Cette oeuvre produite par la Société Radio-Canada et écrite par Victor-Lévy Beaulieu sera difusée le vendredi 3 juin à 20 h 30. Ce téléthéâtre, qui voudrait être une oeuvre globale, nous fait pénétrer au coeur de l'univers mental d'un homme à la recherche de lui-même.

L'intrigue

Qui est **Monsieur Zéro?** Tout d'abord, un homme comme les autres du nom d'Antonin Bérubé. Ensuite, un être double et même multiple qu'une dépression nerveuse conduit à l'internement.

Séparé d'avec lui-même, angoissé, Antonin Bérubé conserve néanmoins suffisamment de lucidité et de ressort pour partir à la recherche de son équilibre. Il écrira l'histoire de son double, celle de ce **Monsieur Zéro,** symbole de son univers fractionné.

Afin que cette entreprise de dédoublement, qui confine au vertige, porte des fruits bénéfiques, Antonin Bérubé sent d'instinct qu'il doit plonger à corps et à coeur perdus au plus profond de lui-même. Et cette autobiographie crucifiante n'a sa raison d'être que si remonte vraiment à la surface tout son monde intérieur, avec ses phantasmes et son onirisme.

Ce qui, en un sens, est jeu et acte gratuit, constitue par ailleurs l'enjeu même de la vie d'Antonin Bérubé. Il doit assumer jusqu'au bout le destin de **Monsieur Zéro,** consentir à passer par toutes les métamorphoses de l'émotion intérieure pour découvrir enfin, de l'autre côté du miroir, qu'il est un écrivain âgé de trente-trois ans, passionné de musique et grand ami des chevaux et des chats.

A travers les mille et un méandres du labyrinthe intérieur de **Monsieur Zéro,** nous apprendrons, entre autres choses, à connaître les mondes antagonistes des amitiés et des hostilités. D'un côté le beaume, la compréhension, la miséricorde. De l'autre, la hargne, l'hostilité et la fureur.

Avec **Monsieur Zéro,** une création québécoise fortement enracinée dans ce Montréal-Nord qui est comme «la petite patrie» de l'auteur, Victor-Lévy Beaulieu nous entraîne également dans le monde éclaté de l'institution psychiatrique où se mêlent harmonieusement le dérisoire et le sublime. La profonde interrogation d'Antoine Bérubé le fait renaître, le rééquilibre et remet en question tous ceux qui l'entourent.

Personne sans doute ne saura rester indifférent à la question de **Monsieur Zéro,** symbole de l'homme contemporain déchiré entre ses aspirations personnelles les plus légitimes et les impératifs de plus en plus contraignants de la société actuelle.

Gilles Renaud

Culture et information

Second regard
dimanche 29, 17 h 00

La Pentecôte

La télévision française de Radio-Canada vous présentera le dimanche 29 mai à 17 heures, dans le cadre de **Second regard,** une autre émission de la série **Sous le chêne de Mambré,** série réalisée par Roger Leclerc.

L'émission se déroulera en trois temps: 1, la fin du reportage sur Jacques Winandy; 2, Gérard Marier; 3, *le Journal de Julien.*

Certains considèrent Jacques Winandy comme le père des ermites modernes. Après s'être entretenu avec lui dans son ermitage de Malmédy, en Belgique, l'équipe de **Sous le chêne de Mambré** l'a emmené au Luxembourg, à l'abbaye de Clairvaux à laquelle il est rattaché, et dont il fut abbé pendant neuf ans. Son témoignage résumera tous les aspects du reportage qu'on lui a consacré.

Pour sa part, Gérard Marier viendra témoigner de réalités telles que le mystère de la Trinité, l'Esprit saint, la Pentecôte, dont ce sera le jour, la souffrance, etc.

Dans la troisième partie de l'émission, l'on abordera plusieurs sujets qui intéresseront au plus haut point un grand nombre de téléspectateurs auxquels ils sont familiers. Il s'agira en effet de Taizé et de Roger Schutz, du Concile des jeunes, de «la 2e lettre au peuple de Dieu», écrite à Calcutta; grand mouvement spirituel qui a ses échos chez nous, comme vous le constaterez au cours de l'émission. Julien parlera de ce mouvement à l'occasion de la réunion des 27, 28 et 29 mai à Ottawa.

Il sera en outre question de Jean Vanier et de l'Arche, autre réalité spirituelle qui prend racine à Sainte-Malachie, à 60 km au sud de Québec. Nous verrons comment l'oeuvre de Jean Vanier s'implante au Québec, tandis que le nom de cet homme est de plus en plus connu dans le monde. C'est grâce aux travaux de Jean Vanier et de quelques autres chrétiens inspirés comme lui, que l'esprit du christianisme se perpétue dans les siècles et spécialement dans le nôtre.

Bref, de 17 heures à 18 heures, le dimanche 29 mai, jour de la Pentecôte, la télévision de Radio-Canada vous offre un programme approprié à l'esprit de cette grande fête, et ce sera une façon de la célébrer que de regarder à cette heure-là l'émission **Sous le chêne de Mambré.** Cette série, dont les émissions sont télévisées le dernier dimanche de chaque mois, vous invite à une réflexion sur la vie intérieure, à une façon de faire le point dans l'ordre de la spiritualité, comme on le fait dans d'autres domaines chaque fois que l'on désire savoir où l'on va. L'équipe qui a préparé l'émission du 29 mai comprend, outre le réalisateur, Roger Leclerc, son assistante Laura Bousquet, Léon Nadeau et Julien Cormier. Animateur: Jacques Houde.

N'oubliez pas de regarder l'émission **Sous le chêne de Mambré,** le dimanche 29 mai à 17 heures, à la chaîne française de Radio-Canada.

J.T.

Jean Vanier

Jacques Houde

CKSB

GENS DE MON PAYS... DU MANITOBA
dimanche, 29 mai, 17h20
Invité: **M. Roland Cloutier**

Docteur en sciences physiques, M. Cloutier a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université de Winnipeg. Au cours de sa carrière, il a travaillé à Ottawa, à l'Université Laurentienne de Sudbury et à l'Université de Moncton.

VENDREDI, 27 MAI

19:30 **BANC D'ESSAI**
Michelle Gariépy, fl.; Nicole Henri, p.
Fantaisie (Hüe). - Cinq Miniatures (McCauley). - "Sicilienne et burlesque" (Casella).

20:00 **PREMIERES**
"Ce soir-là, Otto Strasser"
"Je suis née à Québec, j'ai quatre-vingts ans. Je m'appelle Yvette Gouin. J'ai connu beaucoup de monde, même Otto Strasser. L'histoire que vous allez entendre est authentique. Je l'ai contée à Charlotte Savary qui vous la raconte à son tour." Après cet avant-propos, l'auditeur attend fébrilement la suite, qui s'ouvrira sur une époque aujourd'hui disparue. Si vous avez envie de vous retrouver à Montréal au temps de la dernière guerre, il ne faudrait pas rater l'occasion. Le personnage sera d'ailleurs bien entouré puisqu'il y aura MM. Robert Choquette, Antoine de Saint-Exupéry... Mais peut-être en avons-nous déjà trop dit...

SAMEDI, 28 MAI

9:00 **LA MUSIQUE FRANÇAISE EN LOUISIANE**
"Les Grands contemporains", 1ère partie.
Nathan Abshire et les frères Balfa; l'école de Basile et les disques Swallow.
Animateurs: Robert Guy Scully et Jean-Paul Nolet.

9:30 **LES GOÛTS RÉUNIS**
"Musiciens étrangers s'étant illustrés en Angleterre".
Sonate en do (Veracini); Suite en sol min. (Dieupart); Sonate en do (Handel): Louise Le Compte-Poirier, fl.; Lucien Poirier, clv., et Hermel Bruneau, viole de gambe.
Animateur: Jean Perreault.

LUNDI, 30 MAI

19:30 **THÉÂTRE ACTUEL**
"La Pompe" de James Cameron.
Trad.: Jacques Joël; prod.: Radiodiffusion-Télévision belge.
Distr.: Frédéric Latin, Arlette Schreiber, Nicole Shirer, Renée Fonck, Georges Bossair, Georges Genicot, Paul Clairy, Alexandre Von Sivers, Pierre Dumaine, Daniel Dury, Grégoire Baldari, Marthe Lazarus et Jean-Pierre Dauzun.

20:30 **RÉCITAL D'ORGUE**
L'Orgue romantique en Allemagne.
Monique Gendron, orgue Casavant, église Saint-Zéphyrin, La Tuque.
Sonate no 6 et Prélude et fugue no 3 (Mendelssohn).
Animateur: Gaëtan Barrette.

21:30 **LES GRANDES RELIGIONS**
"La vie monastique: utopie de l'Eglise".
La restauration du monachisme au XIXe siècle et plus précisément de Dom Guéranger et de l'abbaye de Solesmes.
Inv.: Jean Leclerq, moine cistercien de Clairvaux; Jean Clair, moine bénédictin de Solesmes.
Lect.: Dyne Mousso; ani. et int.: André Vigeant.

22:00 **BOOK-CLUB**
"Rabelais tel quel" d'André Vachon; "Petit Manuel des études littéraires" de Guy Laflèche.
Collab.: François Hébert et André Belleau; ani.: Lise Gauvin.

MARDI, 31 MAI

19:30 **CONCERT INTIME**
Quintette en mi bém., K. 452 (Mozart): Pierre Rolland, htb.; Gilles Carpentier, clar.; Giulio Masella, cor; René Masino, bas., et Armas Maiste, p.

20:00 **DOCUMENTS**
"La Science-Fiction" de François de Vernal.
Lect.: Bertrand Gagnon, Gérard Poirier et Yolande Roy.

21:30 **LES JEUNES ARTISTES**
De Québec: Diane Fortin, p. Sonate, op. 31 no 2 (Beethoven).

22:00 **L'ART AUJOURD'HUI**
"Boulez - composer - conductor - enigma".
A propos de ce livre écrit par Joan Peyser, musicologue et journaliste américaine, entretien de Jean-François Vallée avec l'auteur.
Il s'agit en somme d'une biographie de Pierre Boulez qui, déjà, affirmait: "Je serai le premier compositeur de l'histoire à n'avoir pas de biographie". Le livre de Joan Peyser décrit le mouvement contemporain contre la tradition musicale et la croissance d'une sensibilité artistique nouvelle où la recherche de la beauté a été abandonnée. Des amitiés et des rivalités professionnelles y sont mises en lumière, de même que certaines luttes pour le pouvoir et pour la gloire, et la stratégie qui conduira soit au succès, soit à l'échec, les grands de notre temps.

MERCREDI, 1er JUIN

19:30 **LES GRANDS CONCERTS**
De la Salle Claude-Champagne à Montréal: Chantal Masson, alto, et Mariko Sato, p.
Suite no 1 en sol (Bach). - Sonate "Arpeggione" en la min (Schubert). - "Märchenbilder" "Contes de fée", op. 113 (Schumann). - Sonate en fa (Hindemith).
Animateur: Gaëtan Barrette.

22:00 **LITTÉRATURE AU PLURIEL**
"Monsieur ou le prince des ténèbres" de Lawrence Durrell; "Satura" (Poésies IV) de Eugenio Montale; "L'Aventure des surréalistes" de Jean - Jacques Brochier; "Regards sur Bernanos" d'Henri Guillemin.
Collab.: Nicole Deschamps, Jacques Brault et François Ricard.
Animateur: Wilfrid Lemoine.

JEUDI, 2 JUIN

19:30 **ORCHESTRE SYMPHONIQUE**
Oeuvres de Mozart: Ouv. "Cosi fan tutte": Orch. philh. de Berlin, dir. Eugène Jochum. - "Une petite musique de nuit": Orch. philh. de Berlin, dir. Ferenc Fricsay. - Concerto no 24, K. 491: Ingrid Haebler, p., Orch. symph. de Londres, dir. Colin Davis. - Symphonie no 41 "Jupiter": Orch. symph. de la BBC, dir. Davis.
Animateur: André Hébert.

21:30 **LA FEUILLAISON**
"Le Fossé" de Maurice Gagnon.
Dir.: Elizabeth Chouvalidzé, Pol Pelletier et Michel Mongeau.

22:00 **DES LIVRES ET DES HOMMES**
"Molière: génie et réalité" de Mathieu Galey; "L'Art et l'argent" de Georges Bernier.
Int.: Martine de Barsy et Normand Biron.
Animateur: Wilfrid Lemoine.

22:30 **JAZZ ET BLUES**
"Opus 1.5": Ron Carter. - "Dreams": Doug Riley.

*

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

28 mai

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 ANTE, LE PETIT LAPON. Début

10:30 JOHN L'INTREPIDE

11:00 ENFANTS DU 47A

11:30 ES-TU D'ACCORD?

12:00 LES HEROS DU SAMEDI "Hockey sur gazon"

13:00 SPORTHEQUE. Compétitions olympiques "Cyclisme" (2e de 3)

14:00 CINEMA "LA GRANDE VADROUILLE". Comédie avec Louis de Funes et Bourvil

16:00 CINE-JEUNESSE POINT DANGER

17:00 BAGATELLE

18:00 GENIES EN HERBE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

20:00 TRAVAIL A LA CHAINE

20:30 COLUMBO

Une femme oubliée. [illegible] par Harvey Hart, avec Peter Falk, Janet Leigh, [illegible] Sam [illegible] John Payne. [illegible]

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE. Le Parti conservateur

23:10 CINEMA

Un cave. [illegible]

24:45 CINE-NUIT

Les Prairies de l'honneur. [illegible]

DIMANCHE

29 mai

9:00 WOODY LE PIC

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SON ET IMAGES

11:30 CINE MAGAZINE

12:00 LA SEMAINE VERTE. Dossier: la mise en marché des grains

13:00 D'HIER A DEMAIN

14:00 UNIVERS DES SPORTS

16:30 HEURE DES QUILLES

16.30 LE MONDE EN LIBERTE "NAKARU"

17.00 SECOND REGARD

Sous le chêne de Mambré (dernière de 7). «Jacques Winandy, ermite» (dernière de 3).

18:00 DECLIC

18:30 TELEJOURNAL

18:35 TELESCOPIE

19.00 QUINZE ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

Les Grands Moments du music-hall, avec Enrico Macias à l'Olympia. Participation d'Adja Pe-[illegible]. «Paris tu m'as pris dans tes bras», «Rien n'a changé», «Un rayon de soleil», «Noé a Jérusalem», «Melisa», «Tu pars et tu reviens», «Je t'apprendrai l'amour», «On s'embrasse et on oublie», «Entre l'Orient et l'Occident», «J'ai quitté mon pays», Sana [illegible] Edegecim», «[illegible] Soleil», «La Première Corrida», «Les Gens du nord», «Y'a des matins comme ça»; pot-pourri composé de «Paris tu m'as pris dans tes bras», «Les Millionnaires du dimanche», «Mon coeur [illegible]», «Kol Nidre» et «Oum [illegible]». Avec le Grand Orchestre de l'Olympia, dir. Martial [illegible]. Réal.: René Gainville

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Jeux de la XXIe Olympiade. Documentaire réalisé par Jean-Claude Labrecque, Jean Beaudin, Marcel Carrière et Georges Dufaux. Commentaires de Georges Seltzer dits par Yvon Thiboutôt et Francine Laurendeau. Musique d'André Gagnon (ONF)

22:30 TELEJOURNAL

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB

Le Pavillon des cancéreux (1re [illegible]). Drame réalisé par Heinz [illegible], avec S. Lowitz, O. Von[illegible], A. [illegible], R. Grosser et [illegible]. Dans un hôpital de [illegible] un pavillon est réservé [illegible]. Nous partageons [illegible] de la vie de ceux [illegible]

présentée le dimanche 5 juin à la même heure

LUNDI

30 mai

9:25 THE SUNRUNNERS

9:45 CONTES DE LA RIVE

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA BONNE EQUIPE

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13.35 FEMME D'AUJOURD'HUI

«Clair Logis, une école pour jeunes filles», à Bouaké, en Côte-d'Ivoire, qui reçoit des jeunes Africaines venant de la campagne pour y apprendre le français, la couture.

14:30 CINEMA•

Sénéchal le magnifique. Comédie réalisée par Jean Boyer, avec Fernandel.

16:00 BOBINO

16:30 FLIP ET CIE

17:00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 DANIEL BOONE. "UNE TREVE"

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 TELE-SELECTION

Un volant pour deux. Drame réalisé par Bernard L. Kowlaski, avec Frank Converse, Claude Akins et Richard Angarola. Un vieux routier, bohème et indépendant, engage un jeune pacifiste et en fait son associé. De puissants cartels du camionnage veulent les empêcher de travailler (USA 74).

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE

Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Remi. «Alerte au Minotaure». Un produit récemment découvert permet aux animaux qui en absorbent de se quadrupler en puissance, en force et en volume. Yan et Barbara enquêtent sur la disparition du savant qui a mis au point ce produit miraculeux.

24:05 CINEMA•

Tueur de filles. Policier réalisé par [illegible], avec Raquel Welch, [illegible] et James Stacy. [illegible] tue sa femme, danseuse à Las Vegas, puis s'en prend à deux de ses compagnes, qu'il accuse d'avoir poussé sa femme à divorcer. Peu de temps après, l'une d'elles [illegible] voiture

MARDI

31 mai

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:00 LES REPORTERS DE L'AVENTURE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

LA BLAGUE DANS LE COIN. Comédie avec Fernandel

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

"LE SECRET DU CHATEAU DE LORD BOYNE" (1ère de 3)

20:00 GRAND PAPA

20:30 TRAVAIL A LA CHAINE

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 LE 60. Animé par André PAYETTE

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 RENCONTRES

Invité: Dom Helder Camara, évêque de Recife, Brésil, auteur de «Révolution dans la paix», «Le désert est fertile». Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

24:05 CINEMA

Indomptable Angélique. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Roger Pigaut. Angélique s'embarque sur une galère commandée par le frère de Madame de Montespan. Le navire est attaqué et Angélique se jette à la mer pour être peu après secourue par Escrainville. N'ayant pu la séduire, il la vend au marché des esclaves de Candie (Fr.-it.-all. 65)

MERCREDI

1er juin

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES MARIES DU BOUT DU MONDE

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 CINEASTES DE LA FAUNE

17:30 CE SOIR: National

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 BASEBALL

Directement du Stade de l'exposition de Toronto, les Athletics d'Oakland visitent les Blue Jays de Toronto. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Réal.: Michel Quidoz.

21:00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

Le Festival de 1976

21:30 LA PETITE SEMAINE

Christian est plongé dans la lecture d'un album illustré. Comme ils sont invités chez les Lajoie, Nicole le presse de laisser là sa lecture. Réal.: Claude Désorcy.

22:00 LES EXCLUS

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 REFLETS D'UN PAYS

De Rouyn. Rencontre avec Andrée Nault: les avantages des plantes qui nous entourent; les nombreuses utilisations telles que confitures, tisanes, etc. — Mme Madeleine Amadio ayant épousé un Italien a appris à manger et à confectionner de vraies pâtes (spaghettis, lasagnes et gnocchis). Rech.: Andrée Barrette. Anim.: Lucie Berthiaume. Réal.: Marcel-F. Garneau.

24:00 CINEMA

Lettre d'une inconnue. Drame réalisé par Max Ophuls, avec Joan Fontaine et Louis Jourdan. Dans la Vienne romantique, un musicien reçoit une lettre d'une inconnue. Cette missive lui révèle la confession d'une femme qui n'a été pour lui qu'une aventure mais qui, en réalité, est la mère de son fils (USA 47)

JEUDI

2 juin

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 ANIMAUX CHEZ EUX

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA. "L'ARCHER VERT (1er de 2). Film d'aventures

16:00 BOBINO

16:30 FANFRELUCHE

17:00 LES MOHICANS DE PARIS

17:30 CE SOIR: National

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 HAROLD LLOYD•

Séquences de films muets des années 20. Narrateur: Jacques Zouvi. Réal.: Bob Hoag. Harold improvise deux jeux au football pour faire gagner son équipe. — Christine Tigre enquête sur les origines modestes du multimillionnaire Harold.

19:30 LES GRANDS FILMS

Alfred le Grand, vainqueur des Vikings. Drame historique réalisé par Clive Donner, avec David Hemmings, Michael York, Prunella Ransome et Colin Blakely. En l'an 871, le prince Alfred du royaume de Wessex renonce à la vie monastique afin de prendre la tête d'une armée de paysans pour repousser les envahisseurs danois (Brit. 69).

22:00 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. **2e** «Les Famines». L'histoire des grandes famines, du début de l'humanité à nos jours. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 MESDAMES ET MESSIEURS.

Emission de variétés animée par **René Homier-Roy.** Recherches et coanimatrice: **Marie Perreault.** Réal.: Maurice Dubois.

24:05 BRIGADE SPECIALE

Série policière réalisée par William Brayne, avec George Sewell, Paul Eddington et Roger Rowland. «Un président explosif»

VENDREDI

3 juin

9:30 100 TOURS DE CENTOUR

9:45 CONTES DE LA RIVE

10:00 TAM TAM

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 GRANDEUR NATURE

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 HISTOIRES SANS PAROLES

12:00 POLY EN TUNISIE

12:30 LES COQUELUCHES

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

Propos sur le couple et l'amour

14:30 CINEMA. "L'ARCHER VERT". (2e partie) aventures

16:00 SOL ET GOBELET. "LE SOUS-SOL

17:00 MADAME ET SON FANTOME

LE MELI-MELO DRAMATIQUE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LES PIERRAFEU

LE GRAND-PERE

19:30 MARCUS WELBY

«L'Enfant du silence». Une petite sourde-muette est amenée à l'urgence après avoir failli se noyer. Le Dr Welby tente de convaincre la mère de la faire examiner par un spécialiste.

20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS

PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS
Production du Canada. «Monsieur Zéro» de Victor-Lévy Beaulieu, avec Gilles Renaud, Paule Baillargeon, Jean Perraud, Pauline Martin, Yvon Dufour, Yvon Leroux, Charlotte Boisjoli, Georges Groulx, Ernest Guimond, Roger Garceau, Anne-Marie Rocher, Robert Gravel et Barbara Boudot. Un individu répondant au nom d'Antonin Bérubé se dépouille de sa vieille peau. Tombé dans une difficile période de prostration, il doit être interné. Durant son internement, il découvre qui il est en écrivant l'histoire de son double, ce Monsieur Zéro. Réal.: Luc [illegible] Leduc

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 CINEMA

Ramdam à Amsterdam. Comédie écrite et réalisée par José Antonio de la Loma, avec Thomas Hunter, Gila von Weitershausen, Erika Blanc et Fernando Sancho

24:45 CINE-NUIT

CINE-NUIT
Quatre marmitons aux grandes manoeuvres. Comédie réalisée [illegible]

Nécrologie

MME ANNA ROBERT (née Lemoine)

Le 16 mai 1977, à l'hôpital général Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 84 ans, Mme Anna Robert du 415, av. River, et anciennement de Saint-Boniface et Transcona.

La messe des funérailles, précédée de la récitation des prières, fut célébrée en la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 18 mai à 10 heures de la matinée. L'inhumation suivit au cimetière "Glen Lawn Memorial Gardens".

Mme Robert fut précédée dans la tombe par son mari, M. Elie Robert, le 1er octobre 1969, deux filles, Gilberte en 1973 et Gilda le 5 mai 1976; deux fils, Octave en 1949 et Guillaume en 1951; cinq frères et huit soeurs. Elle laisse dans le deuil sept filles, Mme Albert Paquette (Ida) de Saint-Boniface, Mme Henry Frocklage (Aline) de Rose Prairie, C.-B., Mme Mariange Kelly de Nanaimo, C.-B., Mme Howard Anderson (Aurore) de Brandon, Man., Mme Louis Tardiff (Corinne) de Sainte-Rose-du-Lac, Man., Mme Roy Moore (Marthe) de Winnipeg, Mme George Berry (Madeleine) de Linden, Alberta; trois fils, Aimé de Sainte-Agathe, Ovila de Transcona, Olivier de Sainte-Marthe, Sask.; 58 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants; un frère, Léon, de Moosomin, Sask., ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille Carrière désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit en assistant la malade aux dernières heures de sa vie à l'hôpital, par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur mère, Mme Eva-Marie Carrière.

Remerciements spéciaux au Père L.-P. Saint-Denis, c.s.v., curé, au docteur R. Cantin, à l'hôpital de Saint-Pierre et à son personnel, aux dames de la paroisse d'Otterburne pour le goûter servi après les funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Bernadette Jolicoeur (née Beaupré) décédée le 19 avril 1977, remercie tous les parents et amis qui se sont unis à elle dans sa peine et lui ont exprimé leur affection et leur reconnaissance envers une mère bien-aimée.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU NOËL MONCHAMP, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, charpentier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba le ou avant le 20 juin 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 16e jour de mai 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU BERNADETTE JOLICOEUR, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Jean-Baptiste Jolicoeur, aussi de la même place, Menuisier retiré, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 20e jour de juin, A.D. 1977.

DATÉ à la ville de Winnipeg, Province du Manitoba, le 13e jour de mai, A.D. 1977.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

La Page de Bicolo . . .

À tous mes amis, les "pêcheurs", ayez beaucoup de plaisir pendant la saison de la pêche. Bicolo



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Âge:............................Grade:........................

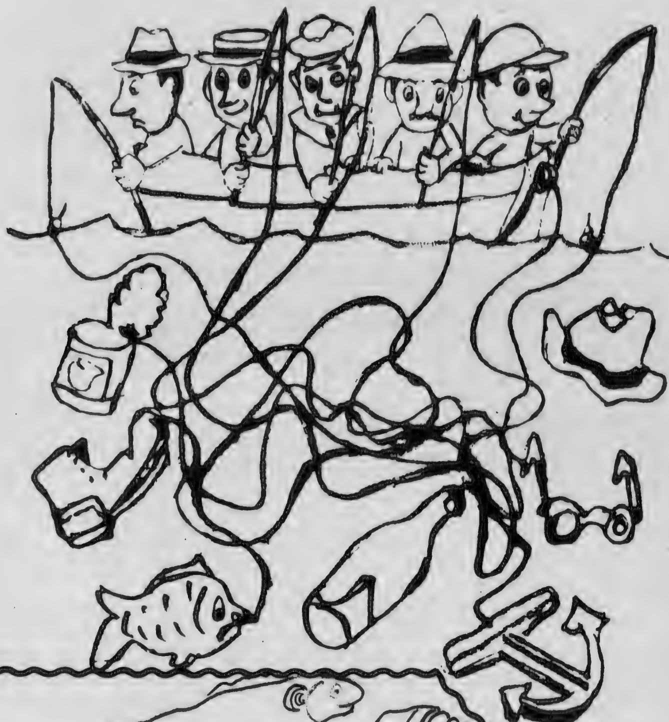


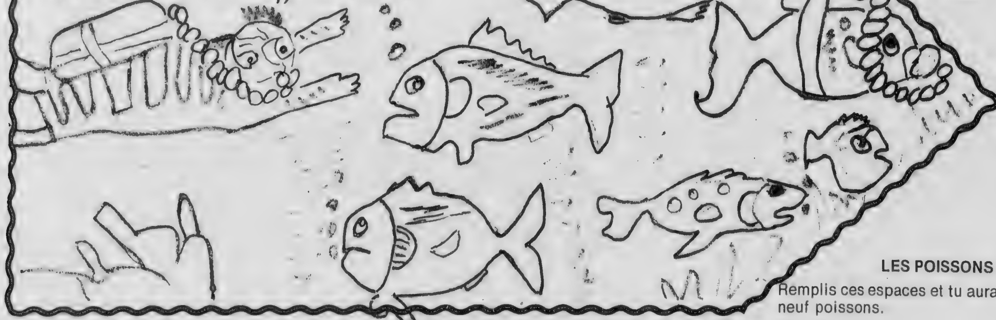


BONNE PÊCHE

Chacun de ces pêcheurs voudrait bien prendre le gros poisson que vous voyez là.

Quel est l'adroit pêcheur qui l'aura?





Les respirent l'oxygène de l'eau au moyen de leurs branchies recouvertes d'opercules.

Le ouvre la bouche, l'eau entre, les opercules se ferment.

Le ferme la bouche, les opercules s'ouvrent, l'eau est expulsée.

Compte les dont les opercules sont fermées?

Compte les dont les opercules sont ouvertes?

Pourquoi le plongeur a-t-il une bonbonne sur le dos?

Qu'y a-t-il de curieux dans cette scène?

LES POISSONS

Remplis ces espaces et tu auras les noms de neuf poissons.

T .....ON

.....O.....U.....

S..... .....M.....N

.....RO ....E .....

A .....G .....I .... E

P .....R ..... H

D .....R .....

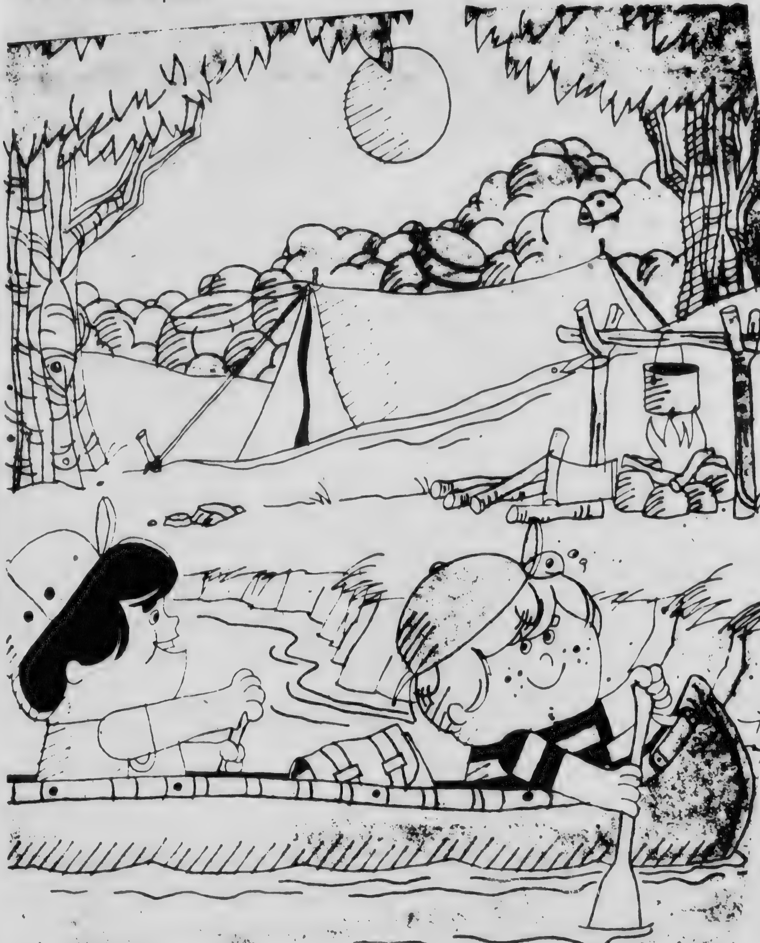
SO ....

TR .... TE



L'ÉTÉ

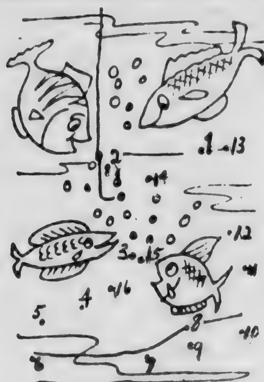
Regarde ce portrait et vois si tu peux trouver le poisson, la poêle, la cantine, la coccinelle, l'hachette, le couteau, la tasse, la tortue, la couleuvre et le couteau de poche.



BONNE PÊCHE?

Pourquoi ces poissons ont-ils l'air si contents?

Tu le sauras en joignant les points de 1 à 14.





4106 Evelyne Dupuis, Saint-Jean-Baptiste
4107 Lucien Poirier, Otterburne
4108 Paul Payment, Winnipeg
4109 Charles Payment, Winnipeg
4110 Mona Soucy, Saint-Adolphe
4111 Caroline Audet, Thompson
4112 Lise Parent, Saint-Joseph
4113 Gisèle Ritchot, Sainte-Anne
4114 Monique Desrosiers, McCreary
4115 Thérèse Desrosiers, McCreary
4116 Vanda Johanson, Gladstone
4117 Paulette Lagacé, La Salle
4118 Caroline Haddock, Ile-des-Chênes
4119 Sébastien Blanchette, Sainte-Anne
4120 Suzanne Gauthier, Saint-Boniface

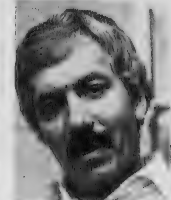
MEMBRE GAGNANT
No 1020 — André Dubois, 12 ans
Saint-Claude, Manitoba

NOMINATIONS AU C.C.F.M.

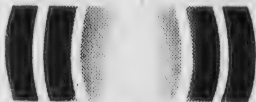
Les derniers changements, à ce jour, au sein du personnel du Centre Culturel Franco-Manitobain: M. Paul Préfontaine vient d'être nommé chef de la programmation et agent d'information; Pierre Boyard, jusqu'à présent technicien au centre, vient de passer chef technicien.

M. Paul Préfontaine entrera en fonction le 1er août prochain. Il est diplômé de l'Université du Manitoba et détient des baccalauréats en arts, pédagogie et éducation. Il a dirigé plusieurs écoles dont celles de Sainte-Rose-du-Lac et de Lorette. Il est connu dans la communauté pour avoir coordonné les sessions d'actualité politique de la SFM.

M. Pierre Boyard est né en Tunisie. Il est canadien, arrivé au Canada en 1970 après avoir passé trois ans dans la marine française. A Winnipeg, il a d'abord travaillé au Service Culturel Français, participant bénévolement à l'élaboration de nombreux spectacles. Pierre Boyard a été embauché au CCFM comme technicien en 1975. Son expérience technique est reconnue par de nombreux organismes avec qui il travaille à l'occasion.


Paul Préfontaine


Pierre Boyard



[annonce payée]

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher
Téléphone: 233-8972

CULTURE ET LOISIRS

Ce programme paraîtra régulièrement à la fin de chaque mois dans LA LIBERTÉ. Les groupes ou associations intéressés à y faire paraître l'horaire de leurs activités culturelles ou récréatives peuvent communiquer au C.C.F.M. avec Paul Préfontaine, tél.: 233-8972.

JUIN

PROGRAMME PRÉPARÉ PAR LE CCFM

AU CENTRE

— 11 juin

Soirée sociale en l'honneur des candidates du concours "Mademoiselle Manitoba Français" à l'occasion de la "Fête Franco-Manitobaine" à La Broquerie.

Cette soirée aura lieu au Centre Culturel, dans la petite salle de spectacles, à 20h30.

À L'EXTÉRIEUR

À POWERVIEW — 2 - 3 juin

Pièce de Félix Leclerc présentée par les adultes de la région, sous la direction de Carole Zakula
Au gymnase de Powerview, à 20h

À SAINT-LAURENT — 5 juin

Centenaire de la fondation de l'Institut des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, présidé par le Père J.-P. Aubry. 14h - après la messe, une réception à l'école avec un programme spécial

À SAINT-ADOLPHE — 8 juin

Assemblée annuelle du comité culturel à 20h

À POWERVIEW — 11 - 12 juin

Exposition de peintures à l'huile, bricolage et poterie sous la direction de Soeur Pauline Ménard (élèves de la maternelle à la 12e)
Au gymnase de l'école de Powerview, de 13h à 21h

À POWERVIEW — 16 juin

Assemblée annuelle du comité culturel 20h, au gymnase de l'école de Powerview — Chant présenté par la chorale, pièce de théâtre, courte comédie, petit goûter. Tous invités...

À LA BROQUERIE — 24, 25, 26 juin

"Fête Franco-Manitobaine"
24 juin — Rallie scout et guide — Feu-de-camp de la Saint-Jean
Soirée animée par les Gais Manitobains

25 juin — Tournées des fermes (charrette à foin) — Parade de la Saint-Jean — "B.B.Q." — Partie de balle — Tournoi de fer à cheval

26 juin — Messe de la Saint-Jean (10h) — Dévoilement du monument — Tournoi du "tir au câble" — Exposition de l'école élémentaire (art et artisanat) — Couronnement de Mademoiselle Manitoba Français (14h)

Au cours de la fin de semaine:

- Le P'tit Canot
- Kiosques - gourmet - cantine - casino

Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jean-Léon Lord au 424-5419 ou 424-5472

À ÎLE-DES-CHÊNES — 24, 25, 26 juin

(Festival)
24 juin — à l'aréna, soirée d'amateur, musique et danse

25 juin — défilé à 11h — Jeux divers durant la journée — Soirée sociale à la salle communautaire

26 juin — messe du festival — Jeux divers dans l'après-midi, à l'aréna
Pour plus d'information, communiquez avec Mme Abraham au 256-0095.

A LAURIER — 26 juin

Pique-nique paroissial de Laurier au terrain de pique-nique — de midi à 21h — souper froid

A SAINT-PIERRE — 24 juin - 2 juillet

"Fête au Village"
Kiosques à l'école secondaire - 14h à 17h
Activités au centre récréatif, l'après-midi et le soir (19h)
24 juin — Ouverture du programme "Fête au Village"
Le 100 NONS: spectacles, et chants

25 juin — collation des diplômes de la 12e année — Invités seulement

26 juin — Thé-rencontre: professeurs, anciens et actuels, les Blés au Vent

27 juin — Spectacles et chants

28 juin — Les Gais Manitobains, danses et chants

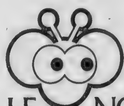
29 juin — Célébration à l'église; prêtres et religieuses, anciens et actuels (ainsi que curés et vicaires) suivie d'un vin-fromage

30 juin — Chorale Bel Canto

1er juillet — Rencontre de tous les comités et groupes culturels de la province (Mini-Franco-Fête — genre soirée animateur)

2 juillet — Défilé — Dévoilement du monument aux fondateurs
Banquet et Grand Bal pour tous

Pour plus d'informations, communiquez avec Marcel Côté, au 433-7164.



LE NOUVEAU RÉSEAU PRÉSENTE

JUIN
2 - 3 - 4 • **Chanson pour Julie** **À SAINT-BONIFACE**

à vendre

VENTE PRIVÉE - NORWOOD FLATS - Belle maison de revenu ou familiale avec garage. Comprend 3 appartements. Située sur lot attrayant avec beaux arbres. $53,900. Pas d'agent. Composer 269-1178.
5-774-8 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

A VENDRE - Grande maison construite en blocs - 3 toilettes (2 baignoires) - 6 chambres à coucher - grand garage - Possibilité d'acquérir un terrain de quelques acres avec grands arbres et petite rivière - 4 milles au sud de St-Malo - Cette maison peut aussi bien être achetée par plusieurs familles pour vacances ou fin de semaine. Composer 433-7559.
8-801-12 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

A VENDRE - LA BROQUERIE - Maison neuve, 3 chambres à coucher, 7 pièces, sous-sol à la grandeur, 1,050 pieds carrés, rue principale, grand lot d'une acre, en face de l'école, magnifique foyer, patio, mur de bois naturel (cèdre), armoires en frêne. Prix raisonnable et discutable. Composer: 1-424-5223 au travail; 1-424-5457 le soir.
7-793-9 C

À VENDRE - ST-JEAN-BAPTISTE - Bonne maison ancienne. Lot 62 x 210, 4 chambres à coucher, cour clôturée, grand jardin, remise. Au Centre de tout. Prix très raisonnable. Composer 758-3419.
7-792-9 C

VENTE PRIVÉE - St-Boniface - Maison, garage. Sur rendez-vous seulement. Composer 233-5224 entre 5 heures et 8 heures.
6-779-JN0

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

A VENDRE - Planche à repasser: $10.00 - Séchoir à cheveux: $10.00. - Romans policiers: 25c chacun - Petit pupitre avec chaise: $15.00 - Lampe de chevet: $10.00 - Aspirateur: $10.00 - Petite machine à laver "Over": $10.00 - Congélateur en très bon état: $250.00. Composer 233-0011.
7-797-JNO

à louer

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER - En face de l'hôpital - 2 chambres séparées, 2e étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Libre 1er juin. **SOUS-SOL** - Chambre meublée. Réfrigérateur et poêle. $65.00. Libre: 1er juin. **AU PREMIER ETAGE** - Appartement de 3 pièces meublé. Réfrigérateur, poêle et congélateur. $225.00 par mois. Libre: 1er juin. Composer 233-0011 après 5 heures.
7-791-9 C

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

JEUNE HOMME DE 26 ANS habitant un ancien immeuble sur Wellington Crescent, désire partager son appartement avec un Francophone ou, partager l'appartement d'un Francophone résidant dans les environs de St-Boniface. Appelez Jean le soir: 452-7711.
8-800-JNO

on demande

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soins de 4 enfants de 3 à 10 ans au Parc Windsor, pour fin de mai. Chambre et pension. Voiture fournie. S'adresser à: Boîte 785, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
6-785-JN0

LEGER TRAVAIL DOMESTIQUE ET GARDIENNE - 2 enfants: 7 et 8 ans et bébé de 6 mois. 5 jours par semaine. Doit demeurer chez employeur. Références. Bonne rémunération. Appelez Lucille 422-8256 après 7 heures; 668-7944 le jour.
8-798-9 C

A DONNER - 3 chattons de 7 semaines du sexe mâle - Noir et blanc et tout noir. Composer 257-4865.
8-802-8 C

POULIN'S
EXTERMINATEURS
Rongeurs, insectes, oiseaux, etc.



ÉMONDAGE et VAPORISATION
ESTIMATIONS GRATUITES
233-2500
24, place Marion
Nous vendons aussi insecticides, etc.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

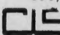


VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



233-7760 AUTOPAC 233-7351
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN, A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenua Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145 / 247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien: Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant: Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20

demande pour septembre 1977 à l'école de Saint-Laurent, 40 milles de Winnipeg, route no 6.

Un(e) enseignant(e) pour les niveaux de la 9e à la 12e année — français et autres sujets.

Faites parvenir votre offre de services à:

Le Directeur
Ecole de Saint-Laurent
Saint-Laurent, Manitoba
R0C 2S0
ou
signalez 646-2209

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE-SEINE NO 14

DEMANDE POUR SEPTEMBRE 1977
À L'ÉCOLE DE L'ÎLE-DES-CHÊNES
un enseignant pour le "French" et les sciences de la 7e à la 9e année.

Adressez votre offre de services à:

Le Directeur
ECOLE ILE-DES-CHÊNES
Ile-des-Chênes, Man.
R0A 0T0
ou composez 1-878-3633

DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES
AUX POSTES SUIVANTS:

Institut Collégial Somerset
1 mi-temps, anglais et sciences sociales, grade IX
1 "Business science", mathématiques, "social studies" grade IX
1 "French" et "social studies", grades VII et IX

Ecole française Saint-Léon
1 grades V et VI combinés, 15 élèves

Complexe scolaire de Saint-Claude:
1 mi-temps, maternelle
1 dactylographie, comptabilité

Sainte-Marie (Bruxelles):
1 mi-temps (sujets à être déterminés)

Richard (Somerset):
1 mi-temps, maternelle
1 - III et IV combinés

Notre-Dame élémentaire
1 - grade III

Adressez votre offre de services au

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

Téléphone: 248-2228
rés.: 1-744-2083

Les Gais Manitobains
ENSEMBLE FOLKLORIQUE

CHERCHENT UN(E)
ADMINISTRATEUR(TRICE)

FONCTIONS: sous la direction d'un conseil d'administration
- se charger de la comptabilité
- se charger du bureau
- se charger de la publicité
- se charger de la coordination des activités

QUALIFICATIONS:
- une bonne connaissance du français et de l'anglais
- expérience et administration générale

Poser votre candidature par écrit à:

Mérille Kirouac, présidente
Les Gais Manitobains
ensemble folklorique
385, D'Eschambault
Saint-Boniface, Manitoba

Date d'entrée en fonction: le 1er août 1977
Pour plus de renseignements: 233-0412

L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

DEMANDE

Un professeur pour les cours suivants: "French" 100, chimie 300, 2 groupes de biologie 300, et sciences 9e année.

Adressez votre offre de services et votre curriculum vitae à:

Roger Fréchette
Directeur
Ecole Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC

DEMANDE

DIRECTEUR

ÉLIE ÉLÉMENTAIRE

Élie est situé à 18 milles à l'ouest de Winnipeg sur la transcanadienne

Adressez vos offres de services avant le 30 mai 1977 au

SURINTENDANT
DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC
ÉLIE, MANITOBA
R0H 0H0
353-2828

BONI CO-OP

OUVRIRA SES PORTES BIENTÔT

Il faut combler les postes suivants:

Commis - dactylo
Commis - comptoir des fruits et légumes
Boucher
Caissières - à plein temps
et à mi-temps
Commis - général. A plein temps
et à temps partiel

Les candidats doivent pouvoir s'exprimer en français et en anglais. Les salaires sont excellents et les bénéfices intéressants.

Adressez vos offres de services à

BONI CO-OP
Bureau du personnel
C.P. 1004
Winnipeg, Manitoba
R3C 2W6
ou composez 633-8950

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS

représentant 300,000 étudiants du post-secondaire hors Québec, requiert les services de:

DEUX ANIMATEURS:

Responsabilités: promouvoir l'organisation politique sur les campus des institutions post-secondaires;

Exigences: bilingue, prêt à voyager, sens de l'organisation;

Endroit: régions de l'Atlantique et de l'Ontario (à être déterminé lors de l'embauche);

Traitement: $185.00 par semaine, plus avantages sociaux;

Disponibilité: 1er août 1977.

UN RECHERCHISTE:

Responsabilités: préparation de documents de recherche basés sur l'analyse de politiques dans tous les domaines ayant trait aux étudiants, y compris l'accessibilité à l'éducation, l'aide financière, le logement et l'emploi;

Exigences: bilingue, aptitudes à travailler dans un bureau où les responsabilités sont réparties équitablement et où il n'existe aucune structure hiérarchique;

Endroit: Ottawa;

Traitement: $185.00 par semaine, plus avantages sociaux;

Disponibilité: 1er juillet 1977.

Adressez curriculum vitae à:

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS
227 ouest, avenue Laurier, pièce 220
OTTAWA, Ontario

Au téléphone: 1-613-232-7394

DR RAY PICHÉ
Dentiste
118, rue Horace
Saint-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone: 233-7726

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Taxiway Thunder Bay Airport" seront reçues jusqu'à 3:00 P.M. HEURE DE WINNIPEG, le 17 juin 1977, pour "Construction of Access Taxiway to the Light Aircraft Hangar at Thunder Bay Airport, Thunder Bay, Ontario".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

L'ÉCOLE SAINT-LAZARE

SAINT-LAZARE, MANITOBA
demande pour septembre 1977

UN PROFESSEUR BILINGUE
DE RESSOURCES I.E. ORTHOPHONIE

Les offres de services doivent être adressées au

Directeur général
Monsieur Wm. C. Davison
Division scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba
R0M 0H0

LA DIVISION SCOLAIRE TURTLE RIVER NO 32

DEMANDE
DES PROFESSEURS

Grades I et II combinés
Grades III et IV combinés
Pour l'école française de Laurier - programme "A"

Adressez votre offre de services à:

S. Gingera
Surintendant
McCreary, Manitoba
R0J 1B0

COMPTABLE AGRÉÉ — SEPT-ÎLES

Notre bureau de Sept-Iles désire combler une vacance au niveau de sénior/superviseur en vérification et en fiscalité.

Exigences:

- membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec.
- expérience récente d'au moins trois ou quatre ans dans un cabinet comptable.
- désireux de s'établir en permanence à Sept-Iles pour jouir d'une carrière professionnelle fructueuse et profitable.

Avantages:

- salaire initial jusqu'à $30,000 par année.
- programme attrayant d'avantages sociaux.
- chance unique de progresser très rapidement vers le rang d'associé à Sept-Iles.
- pouvoir travailler dans un groupe intime de comptables professionnels, dans une région de grand essor au Québec.

Veuillez adresser votre demande et faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jean-J. LaTraverse, C.A.
Directeur national du recrutement

COOPERS & LYBRAND

COMPTABLES AGRÉÉS
630, boulevard Dorchester
Montréal, Québec, H3B 1W6

LA SFM NOUS INFORME

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Ce projet vous donne une excellente occasion de vous familiariser avec l'administration de la ville de Winnipeg.

SUJET: La politique urbaine
FORMAT: Table ronde, animée par Me Renald Guay.
INVITES: - Monsieur Laurent Desjardins, ministre du gouvernement du Manitoba.
- Monsieur Robert Bockstael, conseiller municipal à Winnipeg.
- Professeur Allan Kear, politicologue.
- Monsieur Marcel Champagne.
DATE: Le mercredi 8 juin.
ENDROIT: La salle Pauline-Boutal, au Centre Culturel Franco-Manitobain.
HEURE: 2h00.
ENTRÉE: Trois dollars.

PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Le gouvernement du Manitoba a retardé la date limite à laquelle doivent être soumises les formules de demande dans le cadre de son programme d'emploi, au 30 mai 1977. Jusqu'à présent la Société Franco-Manitobaine a facilité la formulation d'environ 20 demandes qui apporteront de l'emploi à environ 60 francophones.

On est toujours à votre disposition pour vous aider à faire vos demandes.

Nous vous encourageons à participer à ce programme. Pour plus d'informations, un formulaire, et de l'aide pour mettre votre projet en marche, communiquez avec Jean-Louis au 233-4915.

ENSEIGNANTS(TES) MINIFRANGLAIS DEMANDÉ(ES)

On est à la recherche d'enseignants(tes) pour les minifranglais dans plusieurs endroits de la ville et de la campagne, tels Saint-Vital, Norwood, Saint-Adolphe, Saint-Norbert et autres. Voici les compétences requises:

- posséder un bon parler français
- aimer les enfants
- être disposé(e) à collaborer avec un groupe de parents
- être libre deux demi-journées par semaine

(formation professionnelle recommandée mais pas nécessaire).

Pour plus de détails appelez Anne-Marie à la S.F.M. au 233-4915.

JEUNE FERMIER...
VOYAGE, GAGNE, APPRENDS...

Une occasion unique t'est offerte d'aller en France cet été, dans le cadre d'un programme d'échange agricole coordonné par la Société franco-manitobaine. Il faut être âgé d'au moins 18 ans. Téléphone à Gilbert (à frais virés) au 233-4915 pour plus de renseignements.

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE À LA BROQUERIE les 24, 25, 26 juin

La "Saint-Jean-Baptiste", fête annuelle des Canadiens français, sera célébrée cette année les 24, 25, 26 juin à La Broquerie. C'est l'occasion idéale de rencontrer parents, amis et de faire de nouvelles et agréables connaissances. Parmi les autres activités planifiées, nous pouvons révéler entre autres:

- Messe de la Saint-Jean
- Dévoilement d'un monument aux pionniers
- Feu de la Saint-Jean
- Défilé de la Saint-Jean
- Tournoi de balle
- Tournoi de fer à cheval
- Concours de tir au câble
- Danse en plein air
- Feu d'artifice
- Concours Mademoiselle Manitoba français
- Activités et jeux continuels pour enfants
- Tournée en charrette à foin

Kiosques: Information - Souvenirs - Cantine - Le Gourmet - Petit Canot

Programme spécial par le Conseil Jeunesse provincial
pour les jeunes "14-25 ans"

La Broquerie étant le seul endroit où se fête encore la Saint-Jean au Manitoba, la Société Franco-Manitobaine en collaboration avec le Centre Culturel Franco-Manitobain, se plaît à lancer une invitation à tous les Franco-Manitobains de se rendre à La Broquerie les 24, 25 et 26 juin prochains. Soyons fiers, donnons-nous la main, et faisons un succès de cette fête!

SAINT-NORBERT PIQUE-NIQUE À SAINT-NORBERT

Le conseil régional de la S.F.M. de Saint-Norbert vous revient avec son pique-nique paroissial.

Vous êtes tous invités à venir vous amuser avec nous en français.

Voici ce qui vous attend:

- Messe en plein air
- Jeux variés pour jeunes et moins jeunes
- Balle au camp
- Ballon volant
- Fer à cheval
- Tir au câble

Vous apportez votre souper et votre bonne humeur.
Endroit: Terrain derrière l'église de Saint-Norbert
Heure: 14h00 (2h00 p.m.) Le tout débute avec la messe.
Date: Le dimanche 5 juin.
Note: N'oubliez pas vos amis et vos chaises.